

# PROF

TRIMESTRIEL - DÉCEMBRE 2015 - JANVIER-FÉVRIER 2016 | NUMÉRO 28

DOSSIER

## Repenser l'accueil des enfants de 0 à 12 ans

Les toilettes, baromètre  
du bien-être des élèves

Classes du patrimoine  
à Bruxelles et en Wallonie

Pacte pour un Enseignement d'excellence :  
des ateliers pédagogiques de janvier à mai

## « Les enseignants sont le seul contrepoids au tout virtuel »



Les écoles éduquent les tout-petits, mais elles ont également des missions d'accueil envers eux. Des recherches récentes invitent à rendre cet accueil plus professionnel.

© Fotolia/BillionPhotos.com

Ces mots sont de Philippe Van Meerbeeck, psychiatre spécialiste des adolescents qui, dans notre rubrique « Droit de regard », juge le rôle des enseignants « plus important en 2015 qu'en 1995, avant la démocratisation d'Internet, de Facebook et des tablettes ». Il les invite, vous invite à transmettre vos valeurs, vos passions, parce que « sans minimiser les disciplines, c'est surtout la personnalité de l'enseignant qui permet au jeune d'assouvir sa soif d'idéal, de connaissance et d'esprit critique ».

Cette interview a été réalisée avant le 13 novembre et les attentats de Paris qui, outre l'horreur qu'ils ont provoquée, ont suscité des questions légitimes dans les salles des profs et sur les forums de discussion. En parler en classe ? Et si oui comment ?

Plus largement, comment éviter la radicalisation ? « De tout temps, la soif d'idéal a poussé certains à s'engager à corps perdu », rappelle Philippe Van Meerbeeck. Y compris pour des causes fanatiques. Face « aux arguments simples et rassurants qui apportent des réponses absolues, rassurantes, à leur envie de croire », il nous faut, inlassablement, avec passion et conviction, expliquer la complexité du monde et éviter les raccourcis simplistes. Faire contrepoids au « tout virtuel »...

Dans ce numéro, et alors que les travaux du Pacte pour un Enseignement d'excellence se poursuivent, on trouvera aussi un texte de Vincent Dupriez pour qui transformer l'école ne peut se faire qu'avec les enseignants. Quant à notre dossier, il est consacré au renforcement de la formation des personnes chargées de l'accueil des enfants de 0 à 12 ans, auquel on commence à penser...

Bonne lecture. ●

**Didier CATTEAU**  
Rédacteur en chef



Toilettes à l'école : du pain sur la planche ! >4

La tête et les mains pour découvrir le patrimoine >8

Les évaluations externes en 10 questions >10

Erasmus + : embarquement immédiat >12

Petit guide du jeune enseignant >13

Un profil générique de l'enseignant >14

Entr'Apprendre double la mise >15

0-12 ans : éduquer, c'est aussi accueillir >16

Réfléchir à ses responsabilités de consommateurs >28

« eTwinning fait partie de mes pratiques pédagogiques » >30

« La clé, c'est le respect, l'empathie » >31

« Vous êtes des éveilleurs ! » >32

Transformer l'école avec les enseignants >34

Qu'as-tu appris à l'école ? >36

Au Musée de Mariemont, les objets ravivent le passé >37

Un filet anti-harcèlement >38

Taux d'emploi : de grands écarts selon le diplôme... et l'âge >40

Votre Carte PROF 2016-2017 >43





© Fotolia/Spencer

## L'accueil des débutants

Un dispositif structurel d'accueil des enseignants débutants est à l'étude. Cette année déjà, plus de 120 enseignants débutants et 80 enseignants futurs référents ont participé à une journée d'accueil, reconnue comme formation par l'IFC. Les uns ont questionné des experts, les autres ont assisté aux témoignages d'équipes organisant déjà d'un accueil structuré. Parmi les ressources disponibles sur [enseignement.be](http://enseignement.be), citons *Accueillir les enseignants débutants* ([bit.ly/1FMeNX9](http://bit.ly/1FMeNX9)) et *Le petit guide du jeune enseignant* ([www.enseignement.be/pgje](http://www.enseignement.be/pgje)).



Selon une enquête sur les loisirs et affiliations des jeunes de 12-16 ans en Fédération Wallonie-Bruxelles, seuls 2% d'entre eux n'ont pas accès à un ordinateur à domicile. Près de 70 % ont même leur ordinateur. Et 97 % disposent d'une connexion à Internet. Ces chiffres et bien d'autres figurent dans le *Mémento 2014 - Conditions de vie des enfants et des jeunes en Fédération Wallonie-Bruxelles*. [bit.ly/1luzvzk](http://bit.ly/1luzvzk)

## Travaux à domicile

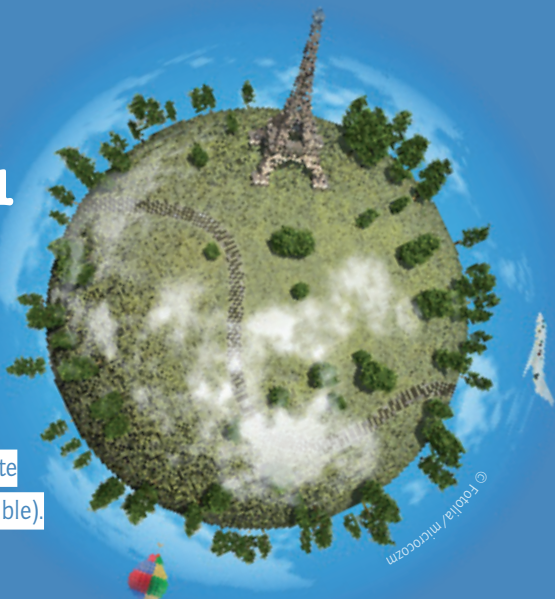
L'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse, en collaboration avec l'ULB et les étudiants de deux hautes écoles (HE Galilée et HELdB), a développé un module de formation relatif aux travaux à domicile. Il s'agit de permettre aux futurs enseignants de prendre en compte différents points de vue comme le droit des enfants au bien-être, aux loisirs, au repos ainsi que l'impact du travail scolaire dans la vie des familles ou des devoirs sur l'égalité des chances dans la réussite scolaire. [bit.ly/1RwiiMW](http://bit.ly/1RwiiMW)



© Fotolia/exopixel

## Après la COP21

Pour la première fois à Paris, une Conférence sur le climat comportait un volet éducation, porté à l'agenda par le Collectif Paris-éducation 2015 (<http://paris-education2015.org>). Et il n'est évidemment pas trop tard pour travailler ce thème avec vos élèves. On trouvera une grande quantité de ressources via [www.enseignement.be/citoyennete](http://www.enseignement.be/citoyennete) (> environnement et développement durable).



© Fotolia/ultracool

# Toilettes à l'école : du pain sur la planche !

Avec l'appui d'un fonds géré par la Fondation Roi Baudouin, trente-six écoles fondamentales se sont lancées dans un projet de rénovation des toilettes. En combinant aménagements matériels et actions de sensibilisation pédagogiques.

La proviseure d'un athénée du Hainaut raconte : « À mon arrivée, atterrée par l'état des toilettes, j'ai fait installer de nouvelles planches et portes, des verrous... Tout a été saccagé ! J'ai alors impliqué les enfants d'une classe qui ont repeint les murs, sensibilisé les autres élèves au respect des lieux. Mais hélas, le respect ne se transmet pas et quand ces enfants-là ont quitté l'école, le vandalisme a repris. Il a même fallu mettre du grillage autour du distributeur de savon ! »

Ce témoignage indique clairement que gérer le « petit coin » à l'école, ce n'est pas seulement une affaire d'infrastructures, mais aussi d'organisation et de pédagogie.

Des sanitaires installés loin des classes, sans chauffage ni portes ni verrous, des canalisations gelant en hiver, un éclairage insuffisant, des robinets qui coulent ou pas de robinets, un manque de savon... C'est le quotidien de bien des écoles. En contradiction flagrante avec l'importance accordée actuellement à l'éducation à la santé et aux règles élémentaires d'hygiène. Les *Socles de compétences*, en éveil-initiation scientifique, ne prévoient-ils pas la sensibilisation à l'éducation à la santé et à l'hygiène de vie ?

Sacha Lesage, auteur d'une étude réalisée pour la Fédération des associations de parents de l'enseignement officiel : « Comment inciter les enfants à être à l'aise dans leur corps et avec leurs besoins naturels si les toilettes ne sont pas ou mal chauffées, dégagent de mauvaises odeurs et sont dans un état de délabrement qui frise l'insalubrité ? Comment parler du respect de l'intimité si les toilettes sont constamment surveillées par un éducateur ou s'il manque tous les verrous des portes ? » <sup>(1)</sup>

## Une toilette pour plusieurs dizaines de garçons

Côté réglementation, aucune norme contraignante n'est prévue pour les infrastructures sanitaires des écoles. Les architectes s'appuient sur des recommandations (d'autres architectes) datant des années '70. Elles prévoient un cabinet pour vingt filles ou pour trente garçons et un urinoir pour vingt garçons. Au-delà de cinq-cents élèves, ces nombres d'élèves peuvent être doublés. Certains services des infrastructures scolaires conseillent des normes plus favorables.

Les élèves dont le cursus prévoit une forme de travail effectué dans l'école (en technique et professionnel le plus souvent) sont considérés,

eux, comme des travailleurs, comme évidemment les membres du personnel. Ils bénéficient donc des normes prévues par le *Code sur le bien-être au travail* : une toilette au moins pour quinze femmes et pour quinze hommes (pour ces derniers, les WC peuvent être remplacés par des urinoirs s'il y a au moins un WC pour vingt-cinq travailleurs).<sup>(2)</sup>

L'état des toilettes scolaires peut avoir des conséquences sur le plan de la santé, définie par l'Organisation mondiale de la Santé comme un « état de complet bien-être physique, social et mental ». Bien des élèves préfèrent se retenir de boire toute la journée pour se ruer dans de « vraies » toilettes à la maison. Au risque de développer troubles de la vessie, constipation, infections urinaires ou génitales à répétition, qui peuvent aller jusqu'à des problèmes d'incontinence. Et comment un enfant qui passe sa journée à se retenir, à ne pas satisfaire un besoin fondamental, peut-il se concentrer sur les apprentissages scolaires ?

#### Un baromètre du bien-être

La faute à qui ? Bien souvent, ce sont les élèves qui sont montrés du doigt, accusés de se dévouer dans ces lieux échappant au contrôle social de l'adulte et au regard des autres. Dans son mémoire en Sciences de l'éducation, Sophie Liebmann considère les toilettes comme un baromètre du bien-être ou du mal-être des enfants<sup>(3)</sup>. Les écoles réagissent à cette situation par de multiples mesures pratiques : limitation de l'accès aux toilettes aux seules récréations, sous la surveillance d'un enseignant ou d'un éducateur, rationnement du papier toilette... La faute, aussi, à la vétusté des infrastructures qui entraîne la démotivation du personnel d'entretien.

Des pistes d'amélioration existent et certaines écoles les ont expérimentées, comme on le verra dans les pages qui suivent. ●

#### Catherine MOREAU

<sup>(1)</sup> LESAGE S., *Les toilettes de l'école...ou comment « apprendre » à se retenir*, étude de la Fapeo, 2015, [bit.ly/1FRuE1k](http://bit.ly/1FRuE1k)

<sup>(2)</sup> *Code sur le bien-être au travail* : [bit.ly/1FWV2qE](http://bit.ly/1FWV2qE)

<sup>(3)</sup> LIEBMAN S., *Analyse socio-pédagogique de la place du corps à l'école primaire : le cas particulier des toilettes*, ULB, Faculté des Sciences psychologiques et de l'éducation, 2008-2009.

*Puis-je laisser un élève quitter la classe pour aller aux toilettes ?*

La réponse doit être nuancée. En principe, oui car l'enseignant, responsable de ses élèves durant son cours, doit veiller à leur bien-être, y compris au respect de leur intégrité physique.

Mais il faut apprécier la demande au cas par cas. Dans certains cas, il faudra accompagner

l'élève en veillant à ne pas laisser la classe sans surveillance. C'est le cas si l'enfant est trop jeune pour s'y rendre seul, s'il est atteint d'un handicap physique ou mental. Ou si son comportement laisse à penser qu'il pourrait quitter l'école au lieu de gagner les toilettes ; si son trajet passe par un endroit à risque (un couloir en chantier, de nombreux escaliers pour un tout-petit,...).

Dans d'autres situations, l'enseignant pourra refuser la demande de l'élève, notamment si elle est abusive.

En cas d'accident, la responsabilité sera toujours appréciée selon le critère « du bon père de famille » c'est-à-dire que l'on appréciera si une personne normalement prudente et diligente placée dans les mêmes circonstances aurait eu la même réaction que la personne en question. Celui ou celle qui aura agi « en bon père de famille » ne sera pas inquiété(e).



“  
Comment parler en classe du respect de l'intimité s'il manque tous les verrous des portes des toilettes ?”

# Mission à poursuivre à Binche

**Le projet de l'Athénée royal de Binche a permis de réaménager les sanitaires et de sensibiliser l'équipe éducative. Reste à assurer la surveillance et le respect des lieux...**

## Préserver la pudeur des moins valides

Élèves et enseignants de l'École d'enseignement secondaire spécialisé de la Communauté française, à Marloie, étaient à l'étroit dans leurs murs. « *Quand nous avons appris que nous pourrions disposer de locaux, libérés par l'école primaire autonome à Forrières, une équipe pluridisciplinaire a réfléchi au futur aménagement en termes de confort et de bien-être pour nos élèves. La réflexion a intégré la prise en compte de la question, sensible, de l'accès aux toilettes* », explique Pascal Piron, chef des travaux d'atelier et chargé des relations avec l'Administration générale des infrastructures dans le cadre du projet.

Résultat : l'espace qui accueillait les sanitaires a été repensé en tenant compte des difficultés et des besoins spécifiques de chacun. Une position centrale a été privilégiée. Pour favoriser les déplacements et optimiser l'autonomie des élèves de forme 1 (adaptation sociale) et principalement des élèves polyhandicapés. Et, surtout, pour garantir intimité et respect de la pudeur à ces grands adolescents.

Le générique de *Mission Impossible* retentit. C'est parti pour un petit film très réaliste réalisé par deux classes de 5<sup>e</sup> primaire de l'Athénée de Binche avec leurs enseignantes, Sabine Hulin et Tamara Stryczek. « *Notre mission : rénover les toilettes de l'école et en faire un lieu propre, agréable, où il fait bon vivre* », annoncent les réalisateurs. Et d'appeler à réagir : « *Un tiers de la population mondiale n'a pas accès aux toilettes. Et voilà ce que nous en faisons* ». Suivent des images de graffitis sur les portes, de cannettes jetées dans les urinoirs, de claquements de portes, de batailles d'eau...

Sabine Hulin précise que pour répondre aux critères du Fonds BYX, géré par la Fondation Roi Baudouin, le projet devait comporter plusieurs axes : des aménagements concrets, une sensibilisation préalable et continue des utilisateurs, et une évaluation. Les enseignantes ne naviguaient pas sans balises. L'ASBL Question Santé s'est occupée des objectifs du projet, de la logistique et du financement ; l'ASBL Jeune et Citoyen, elle, s'est chargée d'outiller et d'accompagner les jeunes et l'équipe éducative.

Fatima Amkouy et Fanny Ryelandt, animatrices de Jeune et Citoyen, ont commencé par recueillir les craintes et attentes de chacun. Puis, accompagnées par les deux enseignantes, elles ont proposé aux enfants de visiter les toilettes pour en dresser un état des lieux. « *Ensuite, une discussion a eu lieu en classe. Chaque élève a pu exprimer son ressenti et donner des pistes pour améliorer la situation*, explique M<sup>me</sup> Hulin. *Certains rêvaient de portemanteaux, de plantes vertes, de portes transformées en tableaux effaçables ou de carrelages recouverts d'un enduit anti graffitis...* »

Les animatrices sont revenues à plusieurs reprises pour assurer le suivi du projet avec les

enseignantes et les élèves. « *Notamment en aidant les élèves à établir une ligne du temps des étapes du projet, à acquérir les outils nécessaires à son développement, à se répartir les tâches et à dresser une liste des conduites à éviter à l'avenir pour maintenir en bon état les toilettes rénovées* », précise M<sup>me</sup> Amkouy.



Un subside du Fonds BYX et un coup de pouce financier de l'école ont permis de placer des lavabos en aluminium.

### Des idées aux travaux

Pour sensibiliser d'autres élèves, les deux classes et leurs enseignantes ont réalisé un petit film, *Mission in-team*. Avec l'objectif d'interpeler, de susciter des changements en montrant les comportements observés dans l'utilisation des toilettes de l'école.

Une mission bien remplie car ce film, projeté dans les classes fondamentales et secondaires, a suscité de nombreuses réactions récoltées par les enseignants. M<sup>me</sup> Hulin : « *Il a fallu faire un tri (certains élèves réclamaient des caméras, des détecteurs de fumée, des gardes à l'entrée des lieux) puis discuter avec la préfète, le directeur, l'économiste, les ouvriers de l'école, pour déterminer les aménagements les plus adéquats* ».

Un subside de 8 000 € du Fonds BYX et un coup de pouce financier de l'école ont permis de placer des lavabos en aluminium, des distributeurs de savon et de papier hygiénique, un sèche-mains, de nouveaux boutons poussoirs pour les urinoirs et un nouvel éclairage. Tandis que murs et portes ont été repeints.

### Des fresques et un règlement

Il reste du chemin à parcourir. Sur le plan des aménagements, d'abord. « *Nous espérons une intervention du Fonds des bâtiments scolaires pour placer de nouvelles portes et de nouveaux sanitaires*, explique Pierre Lucas, directeur du fondamental. *Cette année, des fresques devraient être réalisées, sur les thèmes de la musique et des sports, imaginées par des élèves du secondaire au cours d'éducation plastique. Projetés sur les murs des toilettes, les dessins seront peints par des élèves de primaire* ».

Et puis il reste surtout à assurer le respect des lieux. L'année dernière, M<sup>me</sup> Hulin a travaillé avec sa classe à l'élaboration d'un règlement. Les élèves ont choisi cinq grands principes : respect (des travaux réalisés), hygiène (lavage des mains...), propreté, sérénité et santé (ne pas fumer...). Ils seront illustrés par des dessins affichés aux murs. Et le directeur l'annonce : les élèves des quatre classes de 6<sup>e</sup> primaire se relaieront pour surveiller les lieux pendant les récréations. ●

**C. M.**

## Des pistes et des outils

- Après l'appel à projets dont ont pu bénéficier trente-six écoles fondamentales, le Fonds BYX, géré par la Fondation Roi Baudouin, lancera en janvier 2016 un nouvel appel destiné, lui, aux écoles secondaires. Les établissements retenus bénéficieront d'une aide pour réaliser un projet concret autour de l'amélioration de leurs sanitaires en combinant aménagements matériels et actions de sensibilisation pédagogiques.
- Ce Fonds BYX a aussi édité *L'école et ses « fondament'eaux »*. *Constats et pistes pour une politique de l'eau à l'école*. [bit.ly/1Mvd5Ld](http://bit.ly/1Mvd5Ld)
- Pour les travaux de construction, aménagement, modernisation de bâtiments scolaires, les écoles du réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement peuvent obtenir des aides financières auprès du Fonds des bâtiments scolaires de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ; les établissements officiels subventionnés peuvent s'adresser au Fonds des bâtiments scolaires de l'enseignement officiel subventionné et les écoles libres confessionnelles et non confessionnelles s'adresseront au Fonds de garantie des bâtiments scolaires. Le Programme prioritaire des travaux peut aussi intervenir.
- Au sein de la Direction générale des Infrastructures de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le domaine des infrastructures scolaires peut aussi conseiller les écoles sur l'achat de matériaux robustes et résistant au vandalisme. [www.infrastructures.cfwb.be/index.php?id=98](http://www.infrastructures.cfwb.be/index.php?id=98)
- [www.netournonspasautourdupot.be](http://www.netournonspasautourdupot.be) veut motiver et accompagner les écoles qui s'engagent dans un projet de rénovation de leurs espaces sanitaires. Il propose une méthode et des repères pour mener un projet à long terme, des fiches à télécharger avec des exemples d'activités, et des outils ou des expériences menées dans d'autres écoles.
- Des professionnels de la santé des Cliniques universitaires Saint-Luc, le service Promotion de la Santé à l'École de Bruxelles-Capitale (antenne de Watermael-Boitsfort), une institutrice et le programme Pipsa (organisé par le Service Promotion de la santé de Solidaritis), ont conçu un jeu de l'oie, *Mon petit coin*. Des cartes colorées avec questions et réponses permettent d'aborder l'hygiène, la diététique et le fonctionnement des systèmes digestif et urinaire. S'ajoutent un dossier pédagogique, une fiche « dix commandements », un poster personnalisable, un « stop-porte », un diplôme à colorier pour les enfants et un dépliant de conseils pour les parents. Ce jeu sera disponible au début 2016 auprès de l'ASBL Question Santé. [www.questionsante.org](http://www.questionsante.org)

# La tête et les mains pour découvrir le patrimoine

Utiliser la pédagogie de la découverte pour sensibiliser élèves et étudiants au patrimoine. C'est le pari d'animations proposées en Wallonie et à Bruxelles.



Les élèves manient marteau, scie ou équerre sous l'œil de Dominique Gustin, artisan-menuisier.

Les murs de l'ancienne abbaye cistercienne de la Paix-Dieu, à Amay, frissonnent encore sous une pluie automnale. Un groupe d'élèves de 2<sup>e</sup> secondaire complémentaire de l'Institut Notre-Dame, à Charleroi, observent le porche du Quartier des hôtes. « *Nous avons cherché cet endroit grâce à une photo, explique Étienne. Maintenant, nous devons encore trouver quels sont les matériaux utilisés à cet endroit et quels sont les métiers de ceux qui les ont employés* ».

Dans la cour, de futurs instituteurs primaires, venus de la Haute École libre mosane, à Huy, esquissent sur papier le plan du site abbatial.

Tous participent aux activités pédagogiques proposées par le Centre des Mé-

tiers du Patrimoine, à Amay <sup>(1)</sup>. Pour les élèves du premier degré secondaire, ce département de l'Institut du Patrimoine wallon organise les classes d'éveil au patrimoine et à ses métiers. Ce programme de quatre jours est rythmé par des actions-découvertes de l'ancienne abbaye animées par une historienne de l'art, et par des travaux d'atelier sous la houlette d'un artisan (menuisier, tailleur de pierre, maçon, peintre en décoration...). Le programme des futurs enseignants est similaire. L'accent est mis, en particulier, sur le décroisement des matières scolaires (mathématiques, français, histoire, géographie,...) et sur la possibilité de transposer à des classes ces contenus et méthodes.

## Vrais outils et vrais matériaux

Dans l'ancienne brasserie transformée en menuiserie, une dizaine de garçons et filles de 2<sup>e</sup> complémentaire manient marteau, burin, scie, lime ou équerre sous l'œil attentif de Dominique Gustin, artisan-menuisier. L'objectif : réaliser une mangeoire pour oiseaux, chef-d'œuvre qu'ils emporteront avec eux. Dans l'esprit du compagnonnage, les jeunes abordent ainsi différentes facettes du métier.

« *C'est gai de travailler avec de vrais outils et de vrais matériaux, de faire quelque chose soi-même* », confie Drycile et Myriam. L'artisan enchaîne : « *En plus du plaisir de transmettre des savoirs, il y a l'occasion de leur faire découvrir les rudiments d'un métier. Si certains se révèlent, je peux évaluer, après deux heures, que d'autres ont intérêt à ne pas choisir une profession manuelle* ». Et Patricia Goffin, professeure de mathématiques, de le préciser : « *L'objectif de ces classes d'éveil est de faire découvrir des métiers à ces élèves avant l'heure du choix, et de souder le groupe en début d'année* ».

Pour les futurs instituteurs, l'heure est venue de passer des plans esquissés sur papier à la troisième dimension. Dans un bac rempli de sable, ils disposent les bâtiments à échelle réduite de l'ancienne abbaye, puis les clôtures, les cours d'eau, les routes, la végétation... Puis ils façonnent le relief du site. « *C'est très parlant de construire ainsi, réagissent-ils. En manipulant les divers éléments, on peut vraiment s'approprier le site* ». Restera, comme pour les jeunes du secondaire, à découvrir, par d'autres activités ludiques, les occupants des anciens bâtiments (moniales, convers, forgeron, meunier...) et à comprendre comment ils s'organisaient autrefois pour vivre en autarcie. ●

**Catherine MOREAU**

<sup>(1)</sup> [bit.ly/1OJBjGw](http://bit.ly/1OJBjGw)





© FWB/ Jean Pourcet

## Enfin, les bureaux, ce n'est pas ennuyeux !

Les Classes du Patrimoine et de la Citoyenneté, créées par la Région de Bruxelles-Capitale, proposent des activités d'un jour, à la carte, et se rendent le plus souvent dans les écoles.

*Quartier en Vue*, pour les jeunes Bruxellois de 5-6<sup>e</sup> primaire, et *Quartier en jeu*, pour le 1<sup>er</sup> degré secondaire, invitent à découvrir quelques rues autour de l'école. Les élèves mènent l'enquête le matin, munis d'un carnet de bord, avant de rassembler le fruit de leurs découvertes en classe, l'après-midi.

Plusieurs formules sont proposées aux autres élèves du secondaire. Comme l'observation des traces façonnant l'identité du quartier de l'école, suivie de recherches documentaires puis de la réalisation d'un film (pour les élèves de 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> année). Ou, pour les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>, une reconstitution de l'histoire du relief, de l'architecture et des activités du quartier du Mont des Arts. Ou encore, grâce à un parcours interactif sur tablette proposé de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup>, une chasse aux traces de la vie quotidienne à Bruxelles durant la Première Guerre mondiale. Ces animations sont gratuites et des dossiers pédagogiques sont disponibles pour les enseignants.

S'ajoutent des initiatives ponctuelles, comme le *Lundi du Patrimoine*, dans la foulée des *Journées du Patrimoine*. Cette classe de 6<sup>e</sup> primaire de l'école La Source, à Evere, a pu ainsi découvrir le bâtiment Shell, dans l'îlot entre la rue Ravenstein et le Cantersteen, à Bruxelles. Bâti entre 1931 et 1934 par les architectes Alexis Dumont et Marcel Van Goethem, cet immeuble témoigne du Modernisme de l'Entre-deux guerres. « Ici, il y a un coin arrondi, c'est beaucoup moins décoré, les fenêtres sont horizontales et les étages supérieurs forment un escalier par rapport à ceux du dessous », notaient Assala, Lara et Ayoub, comparant la façade Shell avec celle d'un immeuble proche.

Sous la houlette d'Isabelle Ledoux et Catherine Balau, collaboratrices pédagogiques des Classes du Patrimoine et de la Citoyenneté, la classe a aussi exploré de manière ludique l'intérieur du bâtiment qui comprenait bureaux, parkings et commerces de luxe. L'occasion d'apprendre qu'à cette époque, la société pétrolière employait une armada de dactylos et de téléphonistes. Et qu'un gratte-ciel prévu à l'arrière ne vit jamais le jour car il aurait coupé la vue depuis le Palais royal vers le bas de la ville. De quoi faire conclure à plusieurs élèves au terme de la visite : « Enfin, les bureaux, ce n'est pas ennuyeux ! ».

**C. M.**

[www.classesdupatrimoine.be](http://www.classesdupatrimoine.be)

# Les évaluations externes en 10 questions

Depuis quand existent les évaluations externes organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ? Quels sont leurs objectifs ? Qui les élabore ? Y en a-t-il ailleurs ? Dix réponses pour mieux comprendre.



## 1. Certificatives ou non certificatives ?

Les évaluations externes certificatives (ÉEC) et non certificatives (ÉENC), obligatoires, testent tous les élèves en Fédération Wallonie-Bruxelles, à un certain niveau de leur scolarité, sur la base d'une épreuve identique. Les résultats aux ÉEC débouchent sur l'octroi (ou non) d'un certificat ; ceux des ÉENC n'entrent en ligne de compte ni dans le bulletin, ni dans le dossier de l'élève.

## 2. Quand les a-t-on créées ?

Le projet remonte au début des années '90. Dominique Lafontaine, directrice du service Analyse des systèmes et des pratiques d'enseignement, à l'Université de Liège<sup>(1)</sup>, le rappelle : le *Rapport sur l'état du système éducatif*, rédigé en 1991 par des experts de l'Organisation de Coopération et de Développement économiques, a montré, dans le système éducatif en Belgique francophone, un taux d'échecs important et une disparité de réussite selon l'école fréquentée. M<sup>me</sup> Lafontaine souligne aussi que ces évaluations externes vont de pair avec la définition et la mise en place, en référence au Décret Missions (1997), de référentiels communs : socles de compétences et compétences terminales. « Il est devenu pleinement légitime et plus aisé, sur le plan pratique, de mettre en place un dispositif destiné à vérifier dans quelle mesure les élèves atteignent les niveaux de compétences au moment voulu ». Les premières ÉENC, en 1994-95, ont testé les compétences en français et en maths d'élèves de 5<sup>e</sup> primaire. Puis le dispositif s'est étendu à davantage de disciplines et d'années d'études. Les ÉEC sont apparues plus tard. Celle menant au CEB est devenue obligatoire en 2009. Elle a peu à peu pris la

place des épreuves organisées dès les années 1920 par les réseaux d'enseignement (interdiocésains dans le réseau libre catholique, cantonaux dans l'officiel subventionné).

## 3. Avec quels objectifs ?

Les objectifs des ÉEC et ÉENC sont distincts. Dominique Lafontaine : « Les ÉENC, formatives et diagnostiques, ont été mises en place pour sortir les enseignants de leur isolement, en leur fournissant les résultats d'un échantillon représentatif auquel comparer les performances de leur classe ». Ils peuvent ainsi évaluer le résultat de leur action, pour l'améliorer, et modifier leurs pratiques si nécessaire. Les ÉEC ont une fonction de pilotage à l'échelle du système éducatif : elles informent sur le niveau atteint par rapport au niveau défini et attendu. Elles visent aussi plus d'équité en fixant un même niveau d'exigence pour tous les élèves, quels que soient le réseau ou l'école fréquentée.

## 4. Qui les élabore ?

Chaque épreuve est élaborée par un groupe de travail extérieur à l'école, composé d'enseignants, de conseillers pédagogiques de tous les réseaux, d'inspecteurs et de membres du Service général du Pilotage du Système éducatif. À ces partenaires s'ajoute (pour les ÉENC uniquement) une équipe de chercheurs universitaires. Tous sont tenus au secret professionnel.

## 5. Quel est le rôle des enseignants ? Des directeurs ? Des inspecteurs ?

Ce sont les directeurs qui sont responsables des consignes de passation et du respect des modalités d'organisation des épreuves. Le jour prévu, chaque enseignant concerné donne des consignes aux élèves de sa classe, leur fait passer l'épreuve. Il les corrigera ensuite à l'aide d'un guide de correction standardisé. Pour l'épreuve du CEB, la formule est différente : l'inspecteur, responsable du respect des consignes et des modalités

d'organisation des corrections dans les écoles qu'il supervise, réunit des enseignants. Il leur remet des questionnaires d'élèves d'autres écoles. Et un enseignant corrige une même question pour toutes les épreuves.

#### 6. Comment les résultats sont-ils traités, puis communiqués ?

Les enseignants (ou le secrétariat de l'école) encodent les résultats des ÉEC dans une grille d'analyse transmise ensuite à la Direction des évaluations externes, qui fait partie du Service général du Pilotage du Système éducatif. Pour les ÉENC, la procédure est différente. Les données d'un échantillon représentatif d'élèves de chacune des années d'études sont collectées par la Direction des évaluations externes et analysées ensuite par les chercheurs universitaires. Puis, avec les membres du groupe de travail, ces chercheurs présentent les résultats de cet échantillon, rendus anonymes, dans un document (*Résultats et commentaires*) envoyé à toutes les écoles. Chaque enseignant peut ainsi comparer les résultats de sa classe à la moyenne de l'échantillon (pour le score global à l'épreuve ou pour certaines compétences ou questions particulières). Il peut aussi les comparer avec ceux de classes ayant un profil proche de la sienne (par exemple des classes d'écoles à encadrement différencié...). La Direction des évaluations externes présente une synthèse des résultats à la Commission de pilotage, qui peut adresser au Gouvernement des recommandations susceptibles d'améliorer les résultats.

#### 7. Une école peut-elle communiquer à l'extérieur les résultats de ses élèves ?

Non, il n'est pas permis de faire ainsi de la publicité et/ou d'attiser la concurrence entre établissements. Enseignants, chefs d'établissement, inspecteurs, personnel paramédical... qui connaissent les résultats des élèves ou des écoles sont tenus au respect du secret professionnel et peuvent être poursuivis pénalement en cas d'infraction. Les résultats de la classe ou d'un enfant particulier peuvent être communiqués aux parents, mais aucune comparaison n'est autorisée avec d'autres enfants, d'autres classes ou d'autres écoles.

#### 8. Quelle suite est donnée aux résultats ?

Pour les ÉENC, un outil a été créé pour aller au-delà du constat : ce sont les *Pistes didactiques*,

ensemble d'activités concrètes et/ou démarches d'apprentissages à exploiter en classe pour travailler les apprentissages pour lesquels des difficultés sont constatées. Comme les *Résultats et commentaires*, ce document est transmis aux enseignants dans chaque école et est accessible sur [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be).

#### 9. Et les fuites ?

Pour éviter les fuites sur les réseaux sociaux qui avaient perturbé des épreuves en juin 2015, une Commission parlementaire spéciale a été chargée d'analyser le processus de production et de distribution des épreuves externes, et de proposer des modifications. Parmi les trente propositions : des « épreuves bis » à envoyer de manière numérique quelques heures avant l'épreuve en cas de fuites, de nouveaux modes et règles de distribution et d'emballage des épreuves... Des pistes que la ministre de l'Éducation a déjà annoncées.

Une étude le montre <sup>(2)</sup> : la plupart des pays européens ont mis en place des tests nationaux. Mais les objectifs, l'organisation et l'utilisation des résultats diffèrent. Ainsi, beaucoup les utilisent pour certifier les acquis des élèves et, de plus en plus, pour piloter les écoles et/ou le système éducatif. Peu organisent des tests nationaux à finalité formative (nos ÉENC) pour soutenir l'apprentissage des élèves en classe. De nombreux pays communiquent aux écoles leurs résultats de tests qui peuvent ensuite être comparés à la moyenne nationale. Et la toute grande majorité utilisent les résultats comme base de l'amélioration des écoles, « *sans publication ni prise en compte de ces résultats dans l'évaluation externe des établissements* ». ●

#### Catherine MOREAU

<sup>(1)</sup> Ce service contribue à la conception et à la réalisation des évaluations externes non certificatives et participe à des études internationales telles que PISA. [www.aspe.ulg.ac.be/](http://www.aspe.ulg.ac.be/)

<sup>(2)</sup> *Les évaluations standardisées des élèves en Europe: objectifs, organisation et utilisation des résultats*, Agence exécutive Éducation, audiovisuel et culture, 2009. <http://bit.ly/1X4xiJ7>

## Trois épreuves certificatives annuelles

Les évaluations menant au certificat d'études de base - français, maths, éveil (scientifique, historique et géographique) - auront lieu du 16 au 21 juin 2016 <sup>(1)</sup>.

Celles menant au Certificat d'enseignement du 1<sup>er</sup> degré se dérouleront du 16 au 21 juin en français, en mathématiques, en langues modernes et en sciences.

Les épreuves liées au Certificat d'enseignement secondaire supérieur cibleront certaines compétences des classes terminales. En français (13 juin), ce seront la lecture de textes informatifs et la synthèse d'un portefeuille de documents. En histoire (14 juin), les élèves, testés sur la compétence de critique, devront maîtriser des savoirs conceptuels et aussi mobiliser des connaissances contextuelles sur la guerre froide en Europe (en particulier la période de 1980 à 1991, de la naissance de Solidarnosc à l'implosion de l'URSS). Cette année, le corpus documentaire ne sera pas accompagné d'une chronologie ni d'un rappel du contexte.

Et les évaluations externes non certificatives ont porté sur l'initiation scientifique (primaire) et sur la formation historique et géographique (3<sup>e</sup> secondaire). Les *Pistes didactiques* seront envoyées aux écoles en avril-mai.

<sup>(1)</sup> Tous les détails dans la circulaire 5384. [bit.ly/1KAcMzW](http://bit.ly/1KAcMzW)

## Une semaine pour observer des pratiques de remédiation

Trois groupes de huit enseignants ou directeurs de cinq athénées de Wallonie-Bruxelles Enseignement partiront une semaine en janvier-février en Italie, en Angleterre ou aux Pays-Bas, pour observer les pratiques de remédiation.

Sabine Haot, chargée au sein du réseau (avec l'aide de David Maire) de gérer ce premier projet Erasmus + déposé en consortium : « *Il s'agit de voir s'il y a des pratiques dont on peut s'inspirer dans ces pays qui ne sont pas nécessairement les plus performants, mais où les résultats [notamment aux enquêtes PISA] sont en progrès* ».

Après trois jours de formation sur le système scolaire du pays hôte, sur la remédiation et sur l'encadrement des élèves à besoins spécifiques, les trois groupes auront deux jours d'observation sur le terrain. Les objectifs de ce projet qui sera évalué fin 2017 sont « *d'établir un recueil de bonnes pratiques, de les mettre en place dans les écoles ayant participé au projet, puis d'essayer dans le réseau, notamment en créant un module de formation destiné d'abord aux chefs d'établissements, puis aux enseignants* », explique M<sup>me</sup> Haot.

# Erasmus + : embarquement immédiat

**Trop compliqué de rentrer un dossier « Erasmus + » ? AEF-Europe, vous y aide. Embarquement avant février ou fin mars...**

Depuis 2014, Erasmus + réunit tous les mécanismes européens et internationaux mis en œuvre pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport, remplaçant à lui seul sept programmes (Leonardo, Grundtvig, Comenius,...).

Le budget 2014-2020 – que l'Europe a amplifié – finance trois « actions-clés » :

- la mobilité d'apprentissage/de formation, qui s'adresse aux jeunes de 15 à 30 ans mais aussi à l'ensemble des personnels de l'enseignement (y compris l'éducation des adultes) ;
- la coopération pour l'innovation et les bonnes pratiques, sous la forme de partenariats stratégiques entre institutions (donc par exemple entre écoles), qui vise à favoriser l'innovation pédagogique, l'excellence académique et le rapprochement avec le monde économique ;
- le soutien à la réforme des politiques dans les États membres de l'Union européenne.

Les « actions-clés » 1 et 2 concernent très directement les établissements scolaires.

**Jusqu'au 2 février 2016**, ils peuvent introduire des projets de mobilité à des fins de formation pour leur personnel et des projets de mobilité à des fins de stage pour les élèves de l'enseignement qualifiant.

Ce type de projet peut également être déposé par le coordonnateur d'un consortium (minimum deux écoles, ou un PO, un centre de formation continue pour les enseignants reconnu par la FW-B, etc.).

**Jusqu'au 31 mars 2016**, ils peuvent déposer des projets de partenariats stratégiques avec d'autres institutions.

Les équipes de l'AEF-Europe (service à gestion séparée du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles), en charge de la partie éducation et formation du programme Erasmus +, ont pour mission de conseiller les porteurs de projets tout au long de leurs démarches. •

### D. C.

Contacts : [mobilite@aef-europe.be](mailto:mobilite@aef-europe.be) pour la mobilité individuelle à des fins d'apprentissage/formation, [partenariat@aef-europe.be](mailto:partenariat@aef-europe.be) pour un projet de partenariat stratégique. [www.erasmusplus-fr.be](http://www.erasmusplus-fr.be) ou 02 / 542 62 78. Séance d'information pour les partenariats scolaires le mercredi 27 janvier, à Bruxelles (salle Zinneke, Place Royale, 2).



**3 290** étudiants de l'enseignement supérieur sont partis en Erasmus en 2013-2014, soit pour des études (2 664), soit pour des stages en entreprise (626), grâce à un budget de plus de 4,12 millions €.

**37** projets ont été sélectionnés en 2015 dans le cadre des actions-clés 1 (mobilité individuelle) et 2 (partenariats stratégiques) du programme Erasmus +, pour un financement global de 3,46 millions €.

Le dépôt des candidatures doit s'effectuer pour le 2 février (mobilité individuelle) et pour le 31 mars (partenariats stratégiques). Ce sont les institutions qui doivent les rentrer, et plus les porteurs de projets à titre individuel.

© Shutterstock - Aitens

# Petit guide du jeune enseignant

**Comment postuler ? Quand peut-on être nommé ? Comment s'organise la formation en cours de carrière ? Réponses dans le nouveau *Petit guide du jeune enseignant*.**



© Fotolia./Jame

Le *Petit guide du jeune enseignant* a quitté le format « papier » pour une version en ligne sur le portail enseignement.be<sup>(1)</sup>. D'un coup d'œil, il offre un aperçu des questions que les enseignants débutants sont susceptibles de se poser. Et d'un clic ou deux, il livre des éléments de réponse.

Si les éditions précédentes prenaient la forme d'une petite brochure, il n'était plus possible de l'envisager de la sorte, compte tenu du grand nombre d'informations à mettre à jour très régulièrement.

Les éléments de réponse déjà mis en ligne sont très largement inspirés de la brochure antérieure, et les liens vers des pages spécifiques du portail enseignement.be (ou vers des documents utiles) permettent d'en savoir plus.

Les premières questions-réponses ont été regroupées en trois chapitres, selon trois profils : « vous voulez devenir enseignant », « vous venez d'être diplômé/désigné » et « vous êtes déjà en fonction ». Comment l'enseignement est-il organisé ? Où se former ? Quels sont les principaux textes légaux de référence ? Comment avoir un dossier administratif en ordre ? Qui peut vous renseigner en matière de congés, d'absences ou de salaire ?

Ce nouveau petit guide s'enrichira notamment des réponses aux questions qu'ont listées les participants à la journée d'accueil des nouveaux enseignants (lire en page 3). Toute suggestion est également la bienvenue pour élargir le contenu de ce nouveau *Petit guide*, en fonction de l'utilisation que vous êtes amené à en faire. Contact : [age.pgje@cfwb.be](mailto:age.pgje@cfwb.be). ●

**D. C.**

<sup>(1)</sup> [www.enseignement.be/pgje](http://www.enseignement.be/pgje)

## Campagne No violence

Une preuve d'amour, la jalousie ? C'est ce que pensent 38 % des jeunes de 12 à 21 ans. Et 90 % d'entre eux affirment avoir été victimes et/ou auteurs d'actes qui relèvent de la violence dans leurs relations amoureuses. Il s'agit principalement de violence verbale ou psychologique, mais la violence physique concerne néanmoins près d'un jeune sur sept.

Depuis 2000, la Direction de l'Égalité des Chances<sup>(1)</sup> de la Fédération Wallonie-Bruxelles a mené plusieurs campagnes. Aujourd'hui, elle lance « No violence », pour aider les jeunes à repérer les signes de violence dans leurs relations amoureuses, déconstruire

les mythes qui y sont liés, percevoir les différentes manifestations de la violence entre partenaires, saisir son ampleur et ses effets. Spots radio et télé, brochure, affiches s'ajoutent au site [www.aimesansviolence.be](http://www.aimesansviolence.be) et à la ligne d'écoute gratuite 0800 30 030, qui permet aux victimes, auteurs ou témoins d'une situation de violence de trouver une oreille professionnelle. Un message à faire passer à vos élèves... ●

**D. C.**

<sup>(1)</sup> [www.egalite.cfwb.be](http://www.egalite.cfwb.be)

### Prix Reine Paola

Le prix Reine Paola pour l'enseignement récompensera cette année des projets menés en secondaire qui donnent un nouvel élan à la qualité de l'enseignement par un projet original, créatif et transposable. Candidatures avant le 31 janvier. [www.prixpaola.be](http://www.prixpaola.be)

### Congrès 2016 des professeurs de français

L'ABPF, qui organise le congrès mondial des professeurs de français (Liège, 14-21 juillet) souhaite développer un réseau d'hébergement chez l'habitant et donc des rencontres entre collègues francophones de différents pays. [www.abpf.be](http://www.abpf.be) et [www.liege2016.fipf.org](http://www.liege2016.fipf.org)

### www.teachersmobility.be

Cette plateforme initiée par un accord entre ministres de l'Enseignement des trois Communautés facilite l'échange d'enseignants qui peuvent bénéficier d'un congé pour mission permettant de donner cours dans un établissement d'une autre Communauté, en gardant leur statut, leur traitement et leur ancienneté.

### Garder le lien

L'ASBL Take Off met gratuitement à disposition des élèves absents de longue durée (pour maladie ou accident) les moyens informatiques et connexion Internet permettant de rester en contact avec leur classe depuis l'hôpital ou leur domicile. [sverhelst@takeoff-asbl.be](mailto:sverhelst@takeoff-asbl.be). [www.takeoff-asbl.be](http://www.takeoff-asbl.be)

### Quelle mixité ?

Le jeudi 21 janvier se déroulera le colloque « Quelle mixité chez les jeunes ? Filles et garçons dans le sport, les loisirs et à l'école », au Standard de Liège. Exposés d'experts en matinée, ateliers participatifs l'après-midi, visant à discuter des différentes pratiques mises en place. Ce rendez-vous est reconnu comme journée de formation par l'IFC. Inscriptions via [www.ifc.cfwb.be](http://www.ifc.cfwb.be) (code 320121304) avec une clé d'inscription aux formations disponible auprès de votre direction. [www.egalite.cfwb.be](http://www.egalite.cfwb.be)



### Concours Corsica

Le concours Corsica invite les 5<sup>e</sup> secondaires à s'immerger dans le monde des ressources de demain et de leur exploitation maîtrisée. Les 20 premières équipes inscrites (avant le 11 janvier) s'affronteront autour d'un questionnaire à choix multiples (le 12 mars). À la clé, une semaine de découvertes scientifiques à la station de recherches sous-marines et océanographiques Calvi, en Corse (du 30 avril au 7 mai). [www.corsica.ulg.ac.be](http://www.corsica.ulg.ac.be)

### Prix Terre d'Avenir

Le Prix Terre d'Avenir récompense jusqu'à dix réalisations présentées dans le cadre d'une épreuve intégrée de qualification professionnelle. Elles peuvent être abordées d'un point de vue scientifique, technique, artistique et écologique et auront pour thème la terre, l'espace ou la relation Homme-Terre. Candidatures avant le 25 mai. [www.terredavenir.be](http://www.terredavenir.be)

### Professions en pénurie

La liste des études préparant à une profession où existe une pénurie a été élargie. Elle comporte les études de bachelier AESI en langues germaniques, mathématique, français, sciences, sciences humaines et sciences économiques ; de bachelier AESI cours techniques ; d'instituteur primaire et maternel ; et les études universitaires d'AESS en langues germaniques, mathématique, français, sciences, géographie, histoire et sciences économiques, et en littérature et langues modernes (avec une langue germanique). [bit.ly/1PYpMAV](http://bit.ly/1PYpMAV)

### Eco-Award

Les écoles et universités peuvent concourir au Prix belge de l'énergie et de l'environnement pour un projet en développement durable. Dossiers à rentrer avant le 24 mars. [www.eeward.be](http://www.eeward.be)

## Un profil générique de l'enseignant

Le Conseil de l'Éducation et de la Formation (CEF) vient de publier *Profil générique de l'enseignant* <sup>(1)</sup>, un Avis réalisé à la demande du ministre de l'Enseignement supérieur, qui a initié en 2011 un projet de réforme de la formation initiale des enseignants. Il s'agissait, « en s'appuyant sur les travaux réalisés au sujet de la formation des instituteurs et régents en 2009 et au sujet du métier d'enseignant et de la réforme de la formation des enseignants en 2000 », d'actualiser les données et de les analyser afin de « donner un Avis sur le profil générique attendu pour les futurs enseignants ».

Pour ce faire, le CEF a créé un groupe de travail paritaire constitué de représentants des pouvoirs organisateurs et des syndicats, en veillant à ce que tous les niveaux d'enseignement soient représentés, dans la mesure où ce référentiel présente les compétences professionnelles communes à tous les ensei-

gnants, en ce compris les formateurs de l'enseignement supérieur.

Le profil proposé comprend cinq axes : pédagogique, social (relationnel, culturel et citoyen), institutionnel, professionnel et personnel. Ils sont décrits en annexe d'un Avis qui a été transmis aux groupes de travail créés dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'excellence.

Cet Avis comprend également plusieurs recommandations, dont une insistance sur la nécessité de définir des référentiels de compétences du formateur d'enseignants en formation initiale et en formation continue. ●

D. C.

<sup>(1)</sup> [www.cef.cfwb.be](http://www.cef.cfwb.be) (> Avis)



## Pacte pour un Enseignement d'excellence : quatre enquêtes par questionnaire

Les groupes mis en place à l'automne dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'excellence poursuivent leurs travaux avec pour objectifs de remettre leurs conclusions avant les vacances de printemps.

Parallèlement, outre l'appel à contribution et avis via le site [www.pactedexcellence.be](http://www.pactedexcellence.be), plusieurs initiatives sont prises pour encourager la participation des acteurs de terrain.

Parmi ces initiatives, il y aura dès janvier 2016 quatre grandes enquêtes par questionnaire en vue d'alimenter les travaux du Pacte.

Les enseignants, les directions, les parents et les élèves seront consultés sur des thèmes précis

du Pacte, par un organisme indépendant.

Les acteurs de l'enseignement choisis pour ces enquêtes seront issus d'un échantillon veillant à garantir leur représentativité. Les réponses à ces enquêtes seront traitées de manière anonyme et confidentielle. Les deux premières grandes enquêtes lancées en janvier concerneront les enseignants et les directions : trois-cent-cinquante enseignants et cent-cinquante directeurs seront sollicités et auront la possibilité de répondre en ligne au moyen d'un identifiant unique ou sur un formulaire papier. ●

D. C.

# Entr'Apprendre double la mise

**Il devient urgent pour les établissements du qualifiant de s'inscrire à la deuxième édition d'Entr'Apprendre. En 2016, seize entreprises accueilleront des enseignants, chefs d'atelier ou formateurs en CEFA.**

L'objectif du projet *Entr'Apprendre* est d'améliorer la formation prodiguée dans les écoles techniques et professionnelles, en lien avec les impératifs du monde du travail. Initié par la Fondation pour l'enseignement, qui regroupe notamment les cinq réseaux d'enseignement et les fédérations d'entreprises de Wallonie et de Bruxelles, *Entr'Apprendre* est reconnu comme dispositif de formation.

Co-construit avec les entreprises partenaires par l'Institut de la Formation en cours de Carrière (IFC), les organismes de formation des réseaux (CEFAFOC et FCC) et la Fondation pour l'Enseignement, *Entr'Apprendre* bénéficie également du soutien du Fonds social européen et de l'Inspection.



En 2016, huit entreprises ont accueilli des enseignants et chefs d'atelier. Elles seront seize en 2016.

En 2016, seize entreprises accueilleront des enseignants, chefs d'atelier ou formateurs en CEFA des secteurs Industrie (sous-secteurs automobile, construction mécanique, maintenance, soudage), sciences appliquées (production agroalimentaire-chimie) et économie (informatique, vente et logistique).

240 places de stage sont disponibles : 155 pour la partie « observation », ouverte aussi

aux enseignants de cours généraux et aux conseillers pédagogiques ; et 89 pour la partie « immersion », réservée aux enseignants des cours techniques et chefs d'atelier.

Depuis début décembre, les candidats stagiaires peuvent s'inscrire en ligne auprès de l'IFC, via leur direction <sup>(1)</sup>. Les places de stages seront ensuite réparties afin de satisfaire au mieux les demandes. Les inscriptions seront confirmées début 2016, puis les conventions de stages établies.

Le processus formatif débute en février et se déroule en cinq étapes réparties sur cinq à huit jours, la troisième étape (immersion) ne concernant pas les professeurs de cours généraux.

Secrétaire général de la Fondation pour l'enseignement, Olivier Remels estime que l'opération « *n'est pas à sens unique. Les stages ont aussi permis de valoriser les compétences des professionnels de l'entreprise qui accueillent les stagiaires, de mieux se connaître au travers du regard de l'autre, de créer des liens et une confiance réciproque, notamment dans la perspective des interactions futures entre élèves et entreprises, pour les stages par exemple* ».

Une vidéo donnant la parole aux participants de la phase-pilote 2015 explique très clairement le projet aujourd'hui élargi. [www.fondation-enseignement.be/videos](http://www.fondation-enseignement.be/videos). •

## D. C.

<sup>1)</sup> <http://bit.ly/1NqKVg9>

## Titres et fonctions

La circulaire 5493 explique ce que la réforme des titres et fonctions va changer, et présente l'application [www.enseignement.be/primoweb](http://www.enseignement.be/primoweb). Elle comporte un volet informatif (qui permet essentiellement de faire des recherches de fonctions accessibles sur base d'un titre de capacité déterminé) et un volet applicatif – disponible à partir de mai 2016 – par lequel les personnes peuvent marquer leur disponibilité à un emploi dans l'enseignement, tandis que les pouvoirs organisateurs peuvent (ou doivent dans certains cas) consulter la liste des personnes ayant marqué leur disponibilité. [www.enseignement.be/circulaires](http://www.enseignement.be/circulaires)

## Ortho !

La Fondation Dyslexie édite un coffret qui comprend un dessin animé de sensibilisation et un CD pédagogique. Conçue par des pédagogues et des thérapeutes, la première partie explique à la classe pourquoi certains élèves ne parviennent pas à lire et à écrire correctement. La deuxième partie donne des ressources aux enseignants. PAF : 25 €. [bit.ly/1GjQFvs](http://bit.ly/1GjQFvs)

## Olympiades de sciences sociales

Les élèves du 3<sup>e</sup> degré secondaire sont invités à soumettre, seul ou par groupe de deux, un travail présentant une problématique sociale ainsi que des pistes de solution. Après présélection, trente participants participeront à la finale, le 30 avril. Dépôt des projets pour le 26 mars. [www.olyssso.be](http://www.olyssso.be)

## La déportation des Juifs

Le Centre d'Action laïque a réalisé un outil pédagogique sur « La déportation des Juifs de Belgique » pendant la Seconde Guerre mondiale. Construit autour de huit leçons et accompagné d'un film, il propose différentes actions pédagogiques et une liste de lieux de mémoire afin de permettre de confronter l'apprentissage avec des réalités observables. [www.ladeportationdesjuifs.be](http://www.ladeportationdesjuifs.be)



# 0-12 ans : éduquer

**L'Office de la Naissance et de l'Enfance souhaite améliorer la formation des personnes qui accueillent et encadrent les enfants de 0 à 12 ans. Cela concerne les milieux d'accueil des tout-petits, les écoles de devoirs, les centres sportifs et de vacances, mais aussi l'enseignement fondamental et l'accueil extrascolaire, au centre de notre dossier.**

Dans cette classe d'accueil bruxelloise, dix élèves de moins de 3 ans sont présents sur les vingt-sept inscrits. Certains sont arrivés à l'école à 6 h 30 et en repartiront à 18 h. Durant cette longue journée, ils peuvent rencontrer une dizaine de personnes : l'instituteur titulaire, une autre institutrice effectuant des interventions régulières, une puéricultrice, une accueillante extrascolaire dite « surveillante », deux autres instituteurs lors des récréations, voire une personne inscrite dans un programme de transition professionnelle, venue épauler les institutrices maternelles pour les temps scolaires et extrascolaires. Ajoutez-y les interventions ponctuelles de bibliothécaire, psychomotricien, bénévole... Et ces activités mènent les enfants d'un lieu à l'autre. On est bien loin du cocon de la crèche !

Cet exemple, tiré d'une étude du centre de Formation permanente et de Recherche dans les milieux d'Accueil du Jeune Enfant (FRAJE), illustre deux réalités. D'une part, l'accueil et l'éducation s'interpénètrent dans nos écoles. D'autre part, ces missions sont gérées par des personnes dont les qualifications et formations sont fort variées <sup>(1)</sup>.

### Trois profils de métier et de formation

L'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) supervise l'accueil de la petite enfance en Fédération Wallonie-Bruxelles. Depuis 2011, il a fait réaliser par l'Université de Liège deux recherches en vue de professionnaliser les métiers d'encadrement (lire en pages 20-21).

Elles font l'état des lieux, listent les

compétences nécessaires et préconisent la mise en place de trois profils de métier et de formation.

D'abord, il faudrait créer un bachelier en éducation de l'enfance. Au terme d'une dizaine d'années, il devrait être majoritaire dans les maisons d'accueil subventionnées. Une telle formation existe en Flandre (lire en pages 22-23) et a déjà livré deux « fournées » de diplômés. Il faudrait l'accompagner d'un master pour les personnels d'encadrement. Enfin, en secondaire supérieur, un profil d'agent d'accueil regrouperait à terme toute une série de filières existantes. Ce pourrait être le niveau minimum pour travailler dans les milieux d'accueil y compris à domicile.

Ces études proposent aussi de phaser cette réforme et de l'accompagner de passerelles verticales et horizontales et d'un processus de valorisation de l'expérience acquise. Des conditions indispensables pour permettre au personnel en place de s'accommoder au processus.

Tout cela aura un coût. Selon Eddy Gilson, directeur du secteur de la petite enfance à l'ONE, « il reste à évaluer. Mais il faut aller de l'avant. Si on ne traite pas ensemble la petite enfance et l'éducation aujourd'hui, on va creuser le fossé entre elles. Il faut saisir l'opportunité d'un momentum historique : la même ministre partage ces compétences ; elle a lancé une vaste réflexion sur l'école, le Pacte d'excellence, pendant que se continue la réflexion sur la réforme de la formation initiale ».



# er, c'est aussi accueillir

DOSSIER

• Un dossier réalisé par **Catherine MOREAU** et **Patrick DELMÉE**

## Une tendance internationale

Ce projet de réforme ne tombe pas du ciel. Selon l'Organisation de Coopération et de Développement économiques (OCDE)<sup>(2)</sup>, tout un corpus de recherches, issues en particulier des neurosciences, montrent que l'éducation et l'accueil des jeunes enfants constituent une base fondamentale pour les apprentissages futurs.

Ces mêmes travaux soulignent la nécessité d'un accueil de qualité : il favorise le développement identitaire de l'enfant plus rapidement, le développement d'interactions et de comportements solidaires entre enfants et entre enfants et adultes. À long terme,

un accueil de qualité favorise l'essor économique de la société, préoccupation centrale de l'OCDE.

En Europe, les chercheurs vont dans le même sens. Dans les années '90, l'Anglais Peter Moss lance un réseau européen des modes de gardes d'enfants, déjà sensible à la qualité de l'accueil<sup>(3)</sup>. La Belgique n'est pas en reste. L'ONE édite un référentiel pionnier en 2002<sup>(4)</sup>. En 2003, il sert de base à une réédition du code de qualité dont la première édition, par la Fédération Wallonie-Bruxelles, datait de 1999. Celui-ci enjoint les milieux d'accueil d'avoir un projet éducatif élaboré de façon concertée par le personnel, avec

## L'accueil en Fédération Wallonie-Bruxelles

Le système comporte des structures distinctes et séparées en fonction de l'âge des enfants : l'accueil de 0 à 3 ans, l'accueil temps libre de 3 à 12 ans, l'enseignement de 2,5 à 12 ans.

Les structures d'accueil en-dehors du temps scolaire sont diverses : accueil en collectivité (crèches, maisons d'accueil...) et à domicile (privé ou subventionné). Les structures subventionnées doivent réaliser un projet d'accueil qui respecte des référentiels psychopédagogiques. Les structures privées, elles, peuvent le faire et obtenir ainsi une attestation de qualité.

Les qualifications et salaires diffèrent en fonction des types de structure. Les formations sont au mieux de niveau secondaire pour l'accueil. Les fonctions d'encadrement relèvent du niveau supérieur mais sans préparation spécifique à l'accueil des enfants, ni expérience utile requise. Une formation de cent heures permet à toute personne de travailler dans l'accueil extrascolaire. Sans remettre en cause la bonne volonté de ces agents, les taux d'encadrement et les niveaux de formation posent question.

## Un Code de qualité européen

Vingt-cinq États membres de l'Union européenne, accompagnés de la Norvège et la Turquie, ont élaboré en 2014 un Code de qualité européen pour l'accueil de 0 à 6 ans<sup>(1)</sup>, à l'aide d'experts, de travailleurs de l'accueil et de responsables politiques. Nicole Roland, directrice des affaires internationales à l'ONE : « *Ce cadre, pas contraignant, incite à améliorer l'accueil en prenant en compte la réalité de chaque pays* ».

L'idéal poursuivi ? Les places en milieu d'accueil sont disponibles et accessibles à tous. Elles encouragent la participation, l'inclusion sociale et la diversité. Le personnel d'encadrement est qualifié, les conditions de travail encourageantes. La direction, professionnelle, crée des opportunités d'observation, de réflexion, de planification, de travail en équipe et de coopération avec les parents. Le programme d'activités repose sur des approches pédagogiques. Enfin, le suivi et le contrôle génèrent des informations pour l'amélioration continue des politiques et des pratiques. Ils se font dans le meilleur intérêt de l'enfant.

<sup>(1)</sup> <http://tinyurl.com/o7vm23o>

## Nous sommes à la traîne

Maitre assistante sur le site de Leuze de la Haute école Louvain en Hainaut, Isabelle Rosier forme des bacheliers préscolaires. Selon elle, la Belgique francophone est à la traîne. « *Il y a 10 ans, ma haute école m'a donné la chance de me rendre à Jonquière (Québec) et de travailler avec des chercheurs et des professeurs chargés, par le gouvernement québécois, d'organiser un baccalauréat en Techniques d'éducation à l'enfance. Malgré des contacts avec les ministres successifs, nous ne disposons pas encore d'une telle formation* ».

Au Canada, les aides-éducateurs de la petite enfance s'occupent des enfants d'âge préscolaire sous la supervision des éducateurs de la petite enfance qui planifient et organisent les activités. Celles-ci visent à encourager l'épanouissement intellectuel, physique et affectif des enfants. Ces agents travaillent dans des centres de la petite enfance, des garderies, des jardins d'enfants, des pré-maternelles, des organismes pour l'enfance en difficulté et dans d'autres milieux où des services d'éducation de la petite enfance sont fournis <sup>(1)</sup>.

<sup>(1)</sup> [bit.ly/1Qe3HMN](https://bit.ly/1Qe3HMN)

consultation des parents, et d'obtenir une attestation de qualité (facultative dans le privé).

### Une professionnalisation de l'encadrement

Selon les chercheurs, la qualité de l'accueil dépend notamment d'une bonne formation des personnels.

Paradoxalement, selon Jan Peeters, directeur du Centre d'innovation de la petite enfance (Université de Gand), on assiste parfois en Belgique à une « déprofessionnalisation » de l'encadrement... Sur le terrain, en Flandre jusque tout récemment, il n'y avait pas de contrôle de la formation du personnel d'accueil de la petite enfance. Et, dans les années '80, les pouvoirs politiques ont davantage investi sur l'accueil à domicile, moins onéreux, mais pour lequel aucun diplôme n'était requis.

En Fédération Wallonie-Bruxelles, avant d'être ce qu'elle est aujourd'hui, la formation de puériculture relevait de la qualification. Et, selon M<sup>me</sup> Pirard, « *actuellement, cette filière pourrait avoir une dimension psycho-éducative plus importante. Celle des accueillantes d'enfants représente à peine une centaine d'heures, et surtout, il n'y a aujourd'hui aucun cursus de niveau supérieur pour l'accueil, alors que c'est le cas pour l'enseignement préscolaire* ».

Notons que cette exigence de qualité est encore plus importante pour les familles précarisées (lire en page 27). Or, si les structures de qualité bénéficient particulièrement à ce public - et c'est la première institution qu'il rencontre -, on constate qu'en Belgique, elles sont présentes davantage dans les communes les plus riches.

Et à l'école ? Pour certains témoins, « *quant aux conditions de travail et d'encadrement dans le maternel, les écoles trouvent des solutions, mais il reste une marge d'amélioration. Et quant à l'accueil parascolaire, il se caractérise souvent par la débrouille* ».

### Un chantier énorme

Cette réforme est-elle à nos portes ? Selon M<sup>me</sup> Magien, du Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ), il y a encore du pain sur la planche avant d'entamer

la mise en œuvre de profils de formation et de métiers.

« *Il faut réaliser la grappe des métiers du secteur, déterminer l'ensemble des métiers proches et les différents liens (inclusion, intersection, hiérarchie...) entre eux. Et collecter l'ensemble des éléments relatifs aux aspects législatifs et aux mesures transitoires... que pourra apporter l'ONE* ».

Quelles seront les activités professionnelles des agents d'éducation ? Avec quel niveau d'autonomie et de responsabilité par rapport aux bacheliers ? Quels métiers/formations subsisteraient ? Puériculteur, auxiliaire de la petite enfance... ? Qu'advient-il de la filière aspirant en nursing et accueillant d'enfant à domicile (Ifapme) ? Les accueillantes à domicile devront-elles devenir agents d'éducation ? Va-t-on revoir les statuts de tous ces personnels ? Dans quelle proportion va-t-on engager les bacheliers en milieu d'accueil ?

Isabelle Vanvaremergh, responsable de la direction psychopédagogique de l'ONE : « *Rien n'est fait. En ce moment même, l'ONE réfléchit avec les acteurs concernés (cabinets ministériels, administration, SFMQ, ARES...) à apporter une vision qui répond à toutes ces questions en tenant compte des études citées. Si on met cette réforme en chantier, cela devrait prendre des années* ».

Ces acteurs devront aussi sans doute tenir compte des recommandations formulées par le Conseil de l'Éducation et de la Formation (CEF) dans son Avis 103 <sup>(5)</sup>. « *Les puéricultrices sont des auxiliaires précieuses en accueil et en 1<sup>re</sup> année maternelle. Le CEF encourage le pouvoir politique à stabiliser leur situation dans les écoles et à poursuivre une politique d'élargissement du cadre statutaire de ces personnels* ». Il recommande aussi de veiller à ce que la formation initiale et continue des puéricultrices soit adaptée à cette fonction qu'elles sont appelées à exercer de plus en plus fréquemment. Enfin, selon le CEF, leurs missions devraient être officiellement revues pour concorder avec la réalité d'une part, et pour affirmer leur spécificité vis-à-vis de celles des institutrices d'autre part.

On le voit : la réforme de l'encadrement de la petite enfance est un chantier énorme lié à de nombreux enjeux. Citons-en un dernier : dès

aujourd'hui, il faudra faire un travail important de communication requis.

D'abord vers les personnels du secteur. Mais Florence Pirard va plus loin : « Cette réforme ne réussira que si tous les acteurs s'engagent sur un travail de communication tous azimuts, vers le politique, les formateurs, les parents : il s'agit de changer les représentations actuelles de cet encadrement et de rendre visibles les compétences et le degré de complexité de métiers qui sont souvent invisibles ». ●

(1) BOUCHAT C., FAVRESSE C., MASSON M., *La journée d'un enfant en classe d'accueil*, FRAJE et Observatoire de l'Enfant de la Commission communautaire française, 2013. [bit.ly/1TD2yxP](http://bit.ly/1TD2yxP)

(2) Ce discours parcourt les ouvrages de l'OCDE depuis de nombreuses années. Citons-en un tout récent: OCDE, *Petite enfance, grands défis IV - Le suivi de la qualité dans les services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants*, Paris, 2015. [bit.ly/1U9oY9](http://bit.ly/1U9oY9)

(3) MOSS P. (coordonnateur du rapport), *Garde d'enfants dans la Communauté européenne. 1985-1990 / Réseau européen des modes de garde d'enfants de la Commission des Communautés européennes*, 1990.



© Fotolia/BillionPhotos.com

(4) ONE, FONDS HOUTMAN, *Accueillir les tout-petits. Oser la qualité*, 2002, [bit.ly/100zD2Q](http://bit.ly/100zD2Q)

(5) CEF, Avis 103. [bit.ly/1IFETam](http://bit.ly/1IFETam)

## Mille heures de stage ne suffisent-elles pas ?

Faut-il réformer la filière de formation en puériculture ? Deux infirmières et une psychologue enseignant dans cette option réagissent à chaud (1).

**Catherine.** Les enseignants ne sont pas au courant d'une éventuelle professionnalisation de l'accueil de la petite enfance et d'un impact sur notre option. Pourquoi y toucher ? Nos programmes et les mille heures de stage ne suffisent-ils pas ?

**Carine.** On pourrait y mettre plus de cours de psychologie et de puériculture, mais surtout renforcer en amont.

**Bérengère.** En 5<sup>e</sup> professionnelle, je dois leur réapprendre la conjugaison, la règle de trois, un vocabulaire de base... Lorsque la puériculture était une technique de qualification, on sortait d'autres gabarits.

**Catherine.** Mais on a eu une 7<sup>e</sup> et le CESS.

**Bérengère.** Cela ne change pas le public. Très peu de nos sortants seraient capables de suivre un baccalauréat.

**Catherine.** Si on augmente le niveau de formation, que vont faire les élèves qui restent sur le carreau ou qui n'oseront pas se frotter au nouveau programme ?

(1) Les prénoms sont fictifs, ces personnes désirant rester anonymes.

## 95% des moins de 6 ans dans l'enseignement maternel

Deux inspectrices jettent un regard sur l'enseignement maternel, non obligatoire, qui accueille 95 % des 0-6 ans, à l'aune du Code de qualité européen

Ce Code évoque la formation du personnel, au centre d'une vaste réflexion. D'autres agents accompagnent les enseignants en maternelle. Nathalie Oubéri, inspectrice maternelle : « Les écoles peuvent demander des puéricultrices ou des aides-puéricultrices aux commissions zonales de leur réseau. Utilisées dans différentes missions, elles se forment au contact des enseignants ».

« La plupart ont des sous-statuts (agent contractuel subventionné, aide à l'emploi, programme de transition professionnelle), renouvelables chaque année, avec peu d'opportunité d'être nommées », poursuit sa collègue Sophie Vitry.

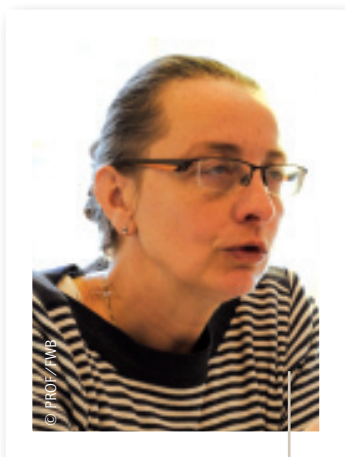
Un autre axe ? Les conditions de travail. « À Bruxelles, une classe maternelle de 34 élèves n'est pas rare », explique M<sup>me</sup> Oubéri. En Fédération Wallonie-Bruxelles, il n'y a pas de maximum par classe. Et les infrastructures ne sont pas toujours adaptées (manque d'espace, toilettes éloignées,...). Il faut parfois choisir entre accueillir (ou non) tous les enfants et « surpeupler » (ou non) les classes. « Malgré les contraintes, les écoles trouvent des solutions », commente M<sup>me</sup> Vitry.

Elle ajoute : « Une circulaire récente illustre la différence entre crèche et école : l'ONE déconseille l'emploi de lingettes pour les 0-3 ans (1). À la crèche : pas de lingettes, mais des évier, de l'eau chaude, une machine à laver... À l'école, ... ».

(1) [bit.ly/1PNVuQU](http://bit.ly/1PNVuQU)

# Améliorer l'accueil, c'est refondre la formation initiale

**Hausser le niveau de formation et répondre aux exigences de l'accueil dans toutes ses facettes ? L'objectif, ambitieux, est d'assurer le bon développement et le bien-être de chaque enfant et de prendre en compte la diversité des familles.**



À la demande de l'ONE, Florence Pirard a dirigé deux recherches sur la professionnalisation de l'accueil des 0-12 ans.

L'enjeu de la qualité de l'accueil des enfants de 0 à 12 ans est au centre de deux études sur sa professionnalisation, commanditées par l'Office de la Naissance et de l'Enfance. Points de départ d'une réflexion sur une réforme globale du secteur, elles ont été dirigées par Florence Pirard <sup>(1)</sup>.

## PROF : Quels objectifs poursuivaient ces études ?

**Florence Pirard :** Dans ces recherches-actions, il s'agissait d'abord d'identifier la grande diversité de formations pour l'accueil d'enfants de 0 à 12 ans, ainsi que les compétences requises par l'exercice d'un métier plus complexe qu'il n'y paraît <sup>(2)</sup>. Pour cela, nous avons fait appel à un grand nombre d'acteurs de terrain. Ensuite, en s'appuyant aussi sur les recommandations internationales, sur des savoirs scientifiques et sur l'analyse de différents systèmes éducatifs européens, l'étude a abouti à douze recommandations opérationnelles pour un système de formation en Fédération Wallonie-Bruxelles <sup>(3)</sup>.

## Quelles sont-elles ?

La principale est la mise en place d'un baccalauréat en éducation de l'enfance. Il articulerait théorie et pratique et apporterait aux accueillants des compétences relationnelles, organisationnelles et réflexives. Il serait suivi d'un master en direction d'accueil de l'enfance qui ajouterait aux dimensions psycho-éducative, sociale, et de santé, la gestion d'équipe, administrative, financière et la collaboration avec l'extérieur.

Enfin, une formation minimale d'agent d'accueil serait maintenue au niveau secondaire supérieur. Elle regrouperait les filières de puériculture, d'aspirant en nursing, d'agent éducation, d'auxiliaire de l'enfance et d'animateur. Les élèves auraient évidemment la possibilité de progresser par la suite. L'ensemble prendrait appui sur une révision de référentiels métiers et de formations qui devraient plus prendre en compte les dimen-

sions psycho-socio-éducatives attendues dans les fonctions d'accueil.

Ces formations seraient accessibles aux personnes en fonction grâce à des passerelles, procédures de valorisation de l'expérience acquise... À moyen terme, il faudrait privilégier, dans les milieux d'accueil, l'engagement de professionnels formés au niveau supérieur. Tout en veillant à ne pas « reléguer » les puéricultrices à certaines tâches (comme les langes ou les repas, bien que ce soient des moments importants d'échange).

## Quels peuvent être les bénéfices ?

On hausserait le niveau de formation pour répondre aux exigences de l'accueil dans toutes ses facettes. L'enjeu est de taille : il s'agit d'assurer le bon développement et le bien-être de chacun des enfants et de prendre en compte la diversité des familles. Cela exigerait aussi une amélioration des conditions statutaires et de travail. À terme, disparaîtrait l'étiquette de « filière de relégation » dont souffrent les formations actuelles.

## C'est le bon moment ?

Mais oui ! On repense la formation initiale des enseignants. Et si l'on veut une continuité éducative, comme c'est le cas dans d'autres pays, c'est indispensable de réformer d'abord celle des personnes chargées de l'accueil. Il s'agit de ne pas rater le train. Ou ce serait courir le risque de creuser le fossé.

## Va-t-on à terme vers un système intégré ?

C'est le cas en Suède, par exemple. Des enseignants et des pédagogues de l'accueil extrascolaires avec des niveaux de formation équivalents, encadrent les enfants jusque plus de 12 ans. Même dans un système divisé comme le nôtre, il est possible et nécessaire de renforcer concertation et cohérence.

## Quels impacts sur les enseignants ?

Cela peut amener à penser autrement l'ac-

cueil en maternelle et à renforcer la continuité avec l'accueil extrascolaire. L'expérience d'un baccalauréat en « Pédagogie du jeune enfant », lancée en Flandre en 2011 (lire en pages 22-23) ainsi que l'*Educare* développé en Suède (lire en page 23) le montrent.

### Et le coût ?

Parlons plutôt d'investissement dans l'enfance. La société en sortira gagnante. Il faudra sans doute procéder par phases. D'autres l'ont fait. Comme l'Angleterre. Et la Nouvelle-Zélande où, aujourd'hui, 80% du personnel a un niveau d'enseignement supérieur. Dans la plupart des pays, la mise en place d'une telle réforme a duré dix ans.

### D'autres aspects à prendre en compte ?

L'équilibre entre théorie et pratique devra se maintenir à tous les niveaux. Les stages resteront fondamentaux. Il est nécessaire de faire évoluer le tutorat, avec des temps structurels pour accueillir et accompagner le stagiaire et

pour prendre du recul réflexif avec lui, avec des outils ad hoc.

Il est également nécessaire de revaloriser la profession par une amélioration des conditions de travail, notamment une meilleure accessibilité au développement professionnel continu. ●

(1) Florence Pirard a mis sur pied à l'Université de Liège l'Unité de Professionnalisation en Éducation : Recherche et Formation (PERF). Pour les étudiants en sciences de l'éducation, elle y donne notamment un cours obligatoire sur les questions et pratiques d'éducation des jeunes enfants et des cours sur la formation des professionnels du champ de la petite enfance.

(2) PIRARD F. (dir.), *Formations initiales dans le champ de l'accueil de l'enfance (0 - 12 ans)*. Recherche-action exploratoire financée par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ONE, 2012. [bit.ly/1Xfclru](http://bit.ly/1Xfclru)

(3) PIRARD F., DETHIER A., FRANCOIS N., POOLS E., *Les formations initiales des professionnel-le-s de l'enfance (0-12 ans) et des équipes d'encadrement: enjeux et perspectives*, ONE, juillet 2015. [bit.ly/1QI3rHw](http://bit.ly/1QI3rHw)



© Fotliar/Alton

## La quantité ne suffit pas

Même s'il a été amendé, le cadre juridique de l'accueil de la petite enfance date de dix ans et plus. Entretemps, les familles ont évolué, de même que les attentes de qualité pour le secteur. Eddy Gilson est responsable de la Direction de l'accueil de la petite enfance à l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE). Il ajoute que « *les deux premiers plans Cigogne ont augmenté le nombre de places d'accueil. Cela a un impact sur la structure de gestion : on doit faire plus avec les mêmes moyens. Et un 3<sup>e</sup> plan Cigogne se prépare. En Flandre, on s'est rendu compte qu'investir sur la seule quantité de l'offre d'accueil ne suffit pas. Il faut réinventer dans l'existant* ».

L'ONE est l'organisme de référence en matière d'enfance en Fédération Wallonie-Bruxelles. C'est là justement son ambition. Ainsi, il a prévu dans son dernier contrat de gestion de dégager une nouvelle vision de l'accueil, plus professionnalisé. « *Nous sommes en train de traduire dans des textes ses principes directeurs* », commente M. Gilson. Pour lui, cette réforme invite à repenser le système et ses fondamentaux, comme la formation initiale, en lien avec le Code de qualité de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mais aussi celui de l'Union européenne. Ce travail ne peut se comprendre que dans la concertation entre tous les secteurs de l'accueil, de 0 à 12 ans. De plus, il doit se faire en parallèle avec la réforme de la formation initiale de l'enseignement.

# En Flandre, des coaches épaulent les équipes d'accueil

Les recherches ULg sur la professionnalisation de l'accueil de la petite enfance se sont nourries d'initiatives menées en Europe. Dont une formation en « Pédagogie du jeune enfant » organisée depuis 2011-2012 dans trois hautes écoles néerlandophones.

Geert De Raedemaeker, responsable de cette formation « Pedagogie van het jonge kind » à la Erasmushogeschool, à Bruxelles, l'explique : des recherches ont été menées, notamment par Jan Peeters, directeur du Centre d'Innovation de la petite enfance (Université de Gand). Elles ont montré que beaucoup de personnes assurant l'accueil de la petite enfance et l'animation des temps libres des 3-12 ans ont un faible degré de qualification.

## Une nouvelle profession

De là est né le projet de former des bacheliers en pédagogie du jeune enfant (0 à 12 ans) dans trois instituts supérieurs pédagogiques, à Anvers, à Bruxelles et à Gand. « Il s'agit d'une nouvelle profession complémentaire aux métiers existants dans l'accueil de l'enfance. À ne pas confondre avec la fonction de directeur », précise M. De Raedemaeker. Ces pédagogues du jeune enfant peuvent travailler dans des milieux d'accueil collectif de la petite enfance, dans des services d'accueillantes conventionnées, dans l'accueil extrascolaire, l'accueil temps libre jusqu'à 12 ans... Ils peuvent y accompagner une puéricultrice ou un animateur sur le plan professionnel, l'aider à accroître ses compétences, à mener une réflexion critique sur sa pratique. Ils peuvent aussi aider des équipes à mettre en place de nouvelles pratiques, à dialoguer avec les familles... Des équipes de pédagogues des trois hautes écoles, des responsables de Kind en Gezin (l'équivalent de l'ONE), Jan Peeters, des éducateurs de jeunes enfants, des travailleurs sociaux et divers experts ont planché sur le contenu de cette formation de trois ans mariant théorie et pratique. Ils ont déterminé un ensemble de compétences en lien avec les responsabilités qu'auraient les futurs diplômés vis-à-vis des enfants, des familles, de l'équipe, du secteur de l'enfance et de la société. Pour faire acquérir ces compétences, plu-

sieurs pratiques sont développées. Par exemple, des stages, des recherches personnelles, un portfolio réflexif et un travail de fin d'études nourrissent l'identité professionnelle des étudiants. Ils se familiarisent avec les théories systémiques et apprennent à faire des entretiens avec les familles ; ils expérimentent la communication constructive, le coaching...

## Travailler sa propre créativité

Si les objectifs poursuivis sont communs, chaque école possède sa propre organisation et sa tonalité particulière. « Nous nous sommes inspirés de l'approche éducative de Malaguzzi, développée dans sa ville de Reggio Emilia, en Italie, qui met l'accent sur le fait que les enfants apprennent au quotidien en exprimant leurs découvertes par les cent langages (mots, images, jeux de rôles, dessin, musique, rêve, imagination...), explique M. De Raedemaeker. Cela se traduit dans la formation même où chaque étudiant travaille sa créativité à partir des expériences engrangées dans sa petite enfance et de ses talents passés. Cela met l'accent sur l'identité personnelle de l'étudiant et constitue un bon entraînement à un travail dans un milieu très multiculturel ». Autre particularité : depuis deux ans, pour travailler sur une transition douce entre la crèche et l'école, les étudiants de deuxième année effectuent un stage en duo avec une future institutrice maternelle. Ajoutons que, depuis deux ans, ces écoles ont mis en place un système FLEX. Celui-ci permet aux étudiants de suivre les cours à horaire décalé (sur une période de cinq ans) et dans certains cas, de faire un trajet individuel et modulable en fonction des expériences et des qualifications passées. « Les équipes des trois écoles continuent de se réunir plusieurs fois par an, conclut M. De Raedemaeker. Pour mieux s'organiser, pour évaluer les résultats et pour informer tout le secteur ». ●

## Laisser l'enfant s'exprimer et expérimenter

Vicky Vereycken est bachelière en « pédagogie du jeune enfant » de la Haute école Erasmus à Bruxelles. Voici son témoignage. *« Venant d'une grande famille, j'ai toujours été intéressée par les enfants. Après des secondaires techniques en industrie graphique, j'ai d'abord étudié les langues, mais il me manquait quelque chose. Ce qui m'a intéressée dans cette formation de coach pédagogique, ce sont les cours créatifs (musique, danse...) et le fait qu'on travaillerait aussi bien avec les enfants qu'avec les parents et les équipes ».*

Actuellement, responsable dans trois crèches bruxelloises, elle coache des puéricultrices individuellement et des équipes pour assurer leur confort, leur bien-être mais aussi celui des enfants ! *« Grâce à cette formation, je me suis rendu compte à quel point les enfants communiquent avec nous et essaient de nous faire comprendre des choses à leur façon, par leurs émotions, la danse, le chant, le dessin... Aux puéricultrices de suivre et de guider l'enfant dans sa quête de curiosité, de faire en sorte qu'il se sente soutenu et encouragé quand il expérimente des nouvelles choses. C'est aussi important de comprendre qu'un enfant apprend sans arrêt, qu'il a besoin de tout voir, de bouger et d'apprendre à connaître tous les petits coins de l'endroit où il passe des longues journées. Je pense qu'il faut le laisser s'exprimer et expérimenter avec tout et le plus possible ! C'est ce que j'essaie de partager avec mes puéricultrices et les parents ».*

## Et ailleurs ?



### En France

Tout comme la Belgique, la France a un système divisé : l'organisation de l'accueil des enfants de moins de 3 ans et des enfants en âge scolaire durant leur temps libre ne relève pas du Ministère de l'Éducation nationale. Une formation « éducateurs de jeunes enfants » de niveau supérieur (3 ans), avec une orientation socio-éducative, existe depuis quarante ans. L'objectif est de former des spécialistes de l'accompagnement des moins de sept ans, principalement dans les structures d'accueil (crèches, haltes-garderies...). Moyennant une expérience utile, ils peuvent diriger certaines structures et encadrer l'équipe. Il existe une possibilité de suivre cette formation en alternance dans l'enseignement supérieur et de faire valider les acquis de l'expérience. D'autres formations similaires à celles organisées en Fédération Wallonie-Bruxelles coexistent. [bit.ly/1NY1VLb](http://bit.ly/1NY1VLb)



### En Suède

Dans ce système intégré où les différentes missions de l'accueil et de l'éducation sont organisées dans une structure commune, il existe quatre formations de bacheliers : les pédagogues préscolaires (qui travailleront avec les 0-6 ans), les enseignants du secondaire, du professionnel et du primaire. Ces derniers peuvent choisir entre trois spécialisations dont l'une concerne le travail dans l'accueil extrascolaire. Enseignants, professionnels du préscolaire et de l'extrascolaire travaillent dans une vision commune de l'enfance et partagent des objectifs complémentaires dans une perspective d'*Educare*, un concept combinant accueil et éducation. [bit.ly/1NY1QgS](http://bit.ly/1NY1QgS)



### En Angleterre

Ce pays a mis en place un système de services intégrés sur le plan réglementaire. Il a développé des réseaux de professionnels de différents secteurs de l'enfance (accueillants, enseignants, travailleurs de la santé...). Alors que le personnel des services d'accueil des jeunes enfants était peu ou pas formé, la formation a été structurée autour de deux profils : les early years teachers [enseignants de la petite enfance] de niveau bachelier et les early years educators [éducateurs de la petite enfance] de niveau secondaire. Des mesures ont été mises en place pour favoriser la mobilité verticale et horizontale. [bit.ly/1PnGyJj](http://bit.ly/1PnGyJj)



# Avant et après la classe

Dans certaines écoles, des moments de concertation réunissent les accueillantes, voire les accueillantes et l'équipe éducative. Concerner, coordonner, échanger des bonnes pratiques entre personnes ayant des missions différentes, c'est un des enjeux de la professionnalisation de l'encadrement des 0-12 ans.

Mardi, 13 h 30. La cour de récréation de l'École communale du Roton, à Charleroi, s'est dépeuplée. Pas de pause, pourtant, pour les surveillantes qui ont passé le relai aux enseignants. Car jusqu'à 14 h 30, c'est le temps de concertation hebdomadaire qui réunit les dix-sept accueillantes, les directrices des sections maternelle et primaire de l'École communale fondamentale du Roton, et Frédéric Ledoux, responsable du projet d'accueil au sein de la Cellule extrascolaire du département de l'Enseignement. « C'est l'occasion d'échanger informations et expériences, idées et projets avec ces accueillantes engagées par la Ville », explique ce dernier.

L'occasion, aussi, de souder l'équipe, d'évoquer les activités réalisées avec les enfants. Comme cette sensibilisation à la propreté qui a valu aux accueillantes de décrocher l'an dernier le *Propy d'or*, trophée décerné par la commission communale de l'environnement. De partager les difficultés aussi. « Pas toujours facile de s'occuper des enfants dans un contexte extérieur à la classe, témoigne

## 150 implantations scolaires

Le décret Accueil Temps libre de 2003 <sup>(1)</sup> permet à des accueils extrascolaires d'être agréés et subventionnés par l'Office de la Naissance et de l'Enfance comme opérateurs de l'accueil extrascolaire pour les 2,5-12 ans au sein d'un programme Coordination locale pour l'enfance (CLE) élaboré par une ville ou une commune. Comme bien d'autres, Charleroi s'est inscrite dans cette démarche. Elle organise l'accueil avant et après l'école, mais aussi sur le temps de midi (qui ne fait pas partie du champ du décret) <sup>(2)</sup>, dans toutes ses écoles communales, mais aussi dans la plupart des écoles libres et un athénée. Soit un total de cent-cinquante implantations maternelles et primaires.

Pour que le service soit agréé, les accueillantes non qualifiées doivent suivre une formation comportant des connaissances sur le développement global de l'enfant, la capacité de prendre en compte les parents, le rôle de l'accueillante en milieu d'accueil avec des connaissances sur la dimension interculturelle, les techniques d'animation, les premiers soins...

« Les personnes qui assuraient déjà l'accueil dans ces écoles avant le décret ont suivi cette formation obligatoire (cent heures). Actuellement, nous veillons à engager de nouvelles accueillantes possédant un des diplômes requis par l'ONE (puéricultrice, éducatrice,...), explique Cécile Laurent, coordinatrice de l'ATL. La surveillance du temps de midi nécessite plus de 750 personnes. Un peu plus de 300 personnes ont un contrat équivalent à sept heures par semaine, souvent complété par un autre contrat au sein de la ville ou à l'extérieur ».



La surveillance du temps de midi requiert un personnel important.

© PROF. Michel Vanden Eschhoudt

Pascale Bollen, l'une des accueillantes, coiffeuse de formation, qui a suivi ensuite cent heures de formation ATL. Il faut sans cesse se déplacer, regarder partout, être vigilantes ».

## En binôme, si possible

À l'École communale du Roton, les accueillantes se relaient ou s'épaulent avant (dès 6 h 30) et après l'école (jusqu'à 18 h 30), mais aussi pour la surveillance des repas de midi (auxquels participent 95 % des 530 élèves).



« Nous gérons l'organisation pratique de l'accueil, notamment des activités du mercredi après-midi et la répartition des lieux et des horaires des repas par année en maternelles, par cycles pour les élèves de primaires, précisent Laurence Quernec et Nathalie Evrard, directrices des sections maternelle et primaire. En essayant si possible de faire travailler les accueillantes en binôme pour faciliter les choses. Et nous devons assurer la formation continue des accueillantes durant leur temps de formation ».

L'école a-t-elle prévu des moments de concertation réunissant accueillantes et enseignants ? « Impossible car les horaires

et les rôles sont très différents », souligne M<sup>me</sup> Quernec. Mais en plus des contacts informels possibles entre accueillantes et enseignants, des outils ont été mis en place dans l'école pour faire circuler l'information. Comme ces cahiers de communication – où peuvent être exprimées, par exemple, des difficultés rencontrées avec un enfant durant le temps extrascolaire – remis aux directrices qui assureront ensuite le relai vers les enseignants. ●

<sup>(1)</sup> [bit.ly/1SjzfA2](http://bit.ly/1SjzfA2)

<sup>(2)</sup> La circulaire 5500 rappelle la réglementation pour la surveillance de midi dans les écoles fondamentales ordinaires et spécialisées [bit.ly/1NSu5Y1](http://bit.ly/1NSu5Y1)

## À chacun sa solution

Si certaines écoles, comme à Charleroi et à Ganshoren, ont adhéré au décret Accueil Temps libre, bon nombre de pouvoirs organisateurs (PO) et d'écoles organisent leur propre système d'accueil extrascolaire. Pour des raisons diverses. Cela peut être parce que la commune n'a pas mis en place de coordination locale pour l'accueil (le décret ATL n'est pas obligatoire). Mais aussi parce qu'y adhérer implique certaines règles en matière d'horaire, de taux d'encadrement, de tarification pour les parents, de formation initiale et continuée du personnel, d'adhésion à un projet pédagogique...

Cela entraîne, sur le terrain, des situations très diverses. L'accueil extrascolaire est souvent assuré par des personnes au statut précaire (aide à l'emploi, programme de transition professionnelle). Il peut aussi s'agir d'employés engagés dans le cadre de CDD ou de CDI, sur fonds propres par le PO ou via des aides à l'emploi (APE, ACS...). Les écoles peuvent aussi sous-traiter avec des organisations spécialisées dans l'accueil extrascolaire, faire appel à des bénévoles, à des personnes (pré)pensionnées défrayées ou rémunérées.

« Le personnel de l'extrascolaire est encore trop souvent engagé sous des contrats précaires, à temps partiel et sans perspective de carrière, regrettent Anne-Marie Dieu et Dominique Rossion <sup>(1)</sup>. Cette situation est peu favorable à un investissement personnel, une démarche de formation et une stabilisation dans la fonction ».

Les changements fréquents au sein des équipes peuvent s'expliquer par ces statuts, par le manque de formation et par des horaires disparates. Et ces derniers peuvent également limiter les possibilités de réunions et d'échanges même informels entre accueillants et entre accueillants et enseignants.

<sup>(1)</sup> OEJAJ, L'accueil Temps libre en Fédération Wallonie-Bruxelles. État des lieux, 2012. [www.bit.ly/1XkyD3K](http://www.bit.ly/1XkyD3K)

## La vitrine des écoles

Directrice de Nos bambins et Les Bruyères, deux écoles maternelles communales, à Ganshoren, Daisy Soukiasian, intègre les accueillantes extrascolaires, engagées par la Commune, au cœur de l'équipe éducative.

« J'ai coutume de leur dire qu'elles sont la vitrine de mes écoles, explique M<sup>me</sup> Soukiasian. Ce sont les seules adultes référentes avec lesquels certains parents ont des contacts chaque jour en venant déposer et rechercher leur enfant ».

L'adhésion de la commune au décret Accueil Temps libre a amené les accueillantes en place à se former (cent heures) ; les dernières engagées sont des puéricultrices. « À divers moments de l'année, notamment avant la rentrée, je les invite à participer à la réunion de concertation avec les enseignants, poursuit la directrice. Je demande alors à quelques enseignants de l'autre école de venir s'occuper des enfants. C'est l'occasion de renforcer les liens au sein de toute l'équipe ».

Ces liens se renforcent encore lorsque des accueillantes vont épauler des enseignants dans une classe, travaillant en binôme ou prenant en charge une partie des élèves. « Elles communiquent leurs remarques à l'enseignant, leur offrant parfois un autre regard sur un élève, conclut la directrice. Cela leur permet de compléter leur horaire, d'acquiescer une plus grande confiance en elles et elles sont sans doute une aide précieuse pour les classes ».

## Un animal à cinq pattes

« Lors de mes premiers intérim, j'étais considéré comme un animal à cinq pattes », se souvient Jean-Louis Davin, qui enseigne en 1<sup>er</sup> maternelle à l'école Princesse de Liège, à Embourg.

Le déclin lui est venu lors d'un job d'étudiant dans une plaine de vacances. « J'ai pris énormément de plaisir à animer, avec une institutrice maternelle, des activités pour les tout petits, spontanés, curieux de tout. J'ai choisi une formation d'instituteur préscolaire en croyant – à tort – que gérer la discipline est plus facile dans les classes maternelles ».

L'enseignant ne regrette pas son choix. « J'ai pu vérifier que ce qu'un enseignant apporte aux enfants n'est pas lié au genre, mais bien à la personnalité. Je peux, je crois, plus facilement que des collègues féminines, aborder des problèmes avec certains parents. Sans doute parce que j'ai une approche différente de la situation et que j'arrive à relativiser beaucoup de choses ».

Au feu, les stéréotypes ? Au fil des années, les questions, les réactions de surprise se font plus rares. Il n'empêche. « Autrefois, on m'engageait pour des intérim en pensant que j'allais assurer l'autorité. Le coq dans le poulailler, en quelque sorte ! Aujourd'hui, des parents insistent souvent pour que leur enfant vienne dans ma classe parce qu'ils n'arrivent pas à le tenir ».

# Accompagner les stagiaires

**Parmi les enjeux d'une réforme de l'accueil et l'éducation des jeunes enfants, épinglons-en deux : l'encadrement des stages et un meilleur équilibre entre hommes et femmes.**

Des puéricultrices bien dans leur tête, dans leur fonction et dans leurs conditions de travail : tout bénéfique pour l'accueil des enfants. C'est sur cette évidence que s'est bâti un projet-pilote de soutien au tutorat de stages.

Depuis janvier 2014, le Fonds social pour le secteur des milieux d'accueil d'enfants finance une partie du temps de travail consacré par des enseignants et par des puéricultrices à l'encadrement de stagiaires à Bruxelles et en Wallonie.

### En amont des stages

Plusieurs rencontres animées par le Service Professionnalisation en éducation : recherche et formation (PERF), de l'Université de Liège, ont été organisées dans chaque région. Elles ont permis de discuter de la pratique du tutorat, de difficultés rencontrées dans l'encadrement de ces étudiantes en puériculture (enseignement de plein exercice) et en section auxiliaire de l'enfance (enseignement de promotion sociale). Ces discussions s'appuyaient notamment sur des témoignages des stagiaires et sur un carnet de bord reprenant les bonnes pratiques issues de groupes de travail coordonnés précédemment par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE)<sup>(1)</sup>.

Les résultats de ces rencontres l'ont montré : en amont des stages, il est important que les établissements de formation et les milieux d'accueil échangent sur les objectifs et l'évaluation de ces stages. Et que les écoles clarifient les compétences attendues chez le jeune en fonction de l'année d'étude et fassent connaître aux milieux d'accueil les outils d'apprentissages utilisés.

### Accueillir les agents d'accueil

Dès l'arrivée des stagiaires, il faut les aider à comprendre le projet pédagogique du lieu d'accueil. Il faut aussi donner à la tutrice des moyens pour développer les compétences professionnelles et l'identité professionnelles des jeunes : dégager pour cette fonction du temps en dehors de la présence des enfants, lui permettre de suivre des formations en cours de carrière sur le tutorat... Cela permettra à la tutrice d'aider les élèves à mieux faire le lien entre ce qu'ils peuvent observer en stage et les grilles de lecture théoriques données aux cours.

Le projet est aussi ouvert, selon la même formule, à des stagiaires animateurs et éducateurs inscrits dans l'enseignement de promotion sociale et à des milieux d'accueil et des instituts de formation de l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Renforcer ainsi la collaboration entre les écoles et les milieux d'accueil devrait réduire l'apparent écart entre les compétences des élèves à la sortie des formations et le niveau de compétences attendu dans les institutions. Une voie intéressante serait sans doute la création d'une formation sur les questions de tutorat, assurée de manière collaborative par l'Institut de la Formation en cours de Carrière et l'ONE, réunissant les tuteurs de terrain et les professeurs de pratique des écoles. ●

<sup>(1)</sup> [bit.ly/1SFEWZL](https://bit.ly/1SFEWZL)

# L'attention au public précarisé bénéficie à tous les enfants

Entre 2012 et 2014, la Fondation Roi Baudouin a sollicité les treize catégories pédagogiques préscolaires pour accompagner le public précarisé. Elles ont toutes entamé un projet. Certaines le continuent. Coup d'oeil sur celui de la Haute École Louvain en Hainaut (HELHa).

M<sup>me</sup> Dumont enseigne le français aux bacheliers préscolaires sur le site de Braine-le-Comte de la HELHa. En 2012, l'appel à projets de la FRB à aller vers le public précarisé a chamboulé ses habitudes : « J'ai transformé mes cours des trois années ».

M<sup>me</sup> Dumont essaie de rendre ses étudiants plus tolérants et plus pointus dans l'observation des discriminations. Le premier moyen est dans l'apprentissage du langage oral et du vocabulaire, bases de l'apprentissage du langage écrit. Cette attitude se dirige aussi vers le cadre familial. « Je sensibilise mes étudiants au bilinguisme,... entre le français de l'école et celui parlé à la maison : le vocabulaire, le lien aux temps sont des différences flagrantes. Il y en a d'autres ». Elle utilise notamment une mallette pédagogique : elle part d'objets qui entourent les enfants à l'école pour favoriser l'apprentissage du vocabulaire.

Une autre mallette comprend une série de livres pour les tout-petits. « En maternelle, le temps d'accueil, à la rentrée des cours, dure environ trente minutes. En stage, nos étudiantes le mettent à profit pour lire un album à un enfant, sur leurs genoux. Celui-ci découvre le récit plaisir, l'objet livre, et cela, en tant qu'individu. Les parents présents observent l'attrait de leur enfant et peuvent être mis à contribution pour faire de même. Les enfants en redemandent ». Le lien avec la précarité ? « Le contact avec la langue du récit dès la petite enfance est prédicteur de réussite ».

Ces pratiques et d'autres font l'objet d'un recueil. Sa construction et leur testing en stage forment la base du cours de Sociologie et politique de l'éducation.

Enfin, la HELHa propose un nouveau stage à ses étudiants. « Ils vont à la rencontre des enfants en-dehors de l'école, dans les écoles de devoirs, des homes, des associations d'aide aux familles. Ils en reviennent interpellés ».



Les futures enseignantes maternelles sont sensibilisées aux enfants précarisés.

Pour mener ce projet, M<sup>me</sup> Dumont s'est formée : « J'ai participé à l'Université d'été de Changements pour l'Égalité (CGé). J'ai beaucoup lu, notamment *Entre école carrée et famille ronde*, de Danielle Moureaux et *Enfants de l'immigration - Une chance pour l'école*, de Marie-Rose Moreau. Et j'ai participé aux rencontres d'échanges entre pairs organisées par la Fondation Roi Baudouin ».

Que pensent les étudiants de Bac3 de tout cela ? Vanessa : « Certains maitres de stage sont sensibilisés au public précarisé et mettent ce point dans l'évaluation du stage. C'est positif ». Philippine : « On apprend à éviter toute forme de discrimination. Cela se fait au bénéfice de tous les enfants et combat les jugements des enfants entre eux ».

## L'effort vers le public précarisé se poursuit

Après le soutien aux projets-pilotes en 2013-2014, la Fondation Roi Baudouin (FRB) a lancé un deuxième appel destiné aux treize départements pédagogiques de haute école organisant le bachelier instituteur préscolaire. Il propose un soutien financier pour la mise en œuvre, en 2016-2017, d'un dispositif de formation et de concertation entre formateurs, sur les enjeux liés aux inégalités, à la précarité et à la diversité socioculturelle des enfants. L'objectif est d'encourager le développement d'une approche transversale et concertée de ces questions au sein des équipes pédagogiques des Hautes écoles, en y associant également des maitres de stage <sup>(1)</sup>.

Le 16 février 2016, la FRB organise une journée de réflexion et d'échanges sur l'accompagnement des enfants de milieux précarisés en milieu préscolaire. Tous les acteurs de la formation initiale du fondamental et toutes les personnes concernées par l'école maternelle et la formation initiale des enseignants y sont conviés <sup>(2)</sup>. •

<sup>(1)</sup> [bit.ly/1QI6L5p](https://bit.ly/1QI6L5p)

<sup>(2)</sup> [bit.ly/1QI6PSE](https://bit.ly/1QI6PSE)

### POUR EN SAVOIR +

Les sources et références liées à ce dossier sont reprises dans un complément bibliographique disponible via [www.enseignement.be/prof](http://www.enseignement.be/prof)

# Réfléchir à ses responsabilités de consommateurs



© Fotolia/ Pixel Embargo

Seize élèves de sixième secondaire du Lycée technique provincial Jean Boets, à Liège, s'envoleront au printemps pour le Burkina Faso. C'est l'aboutissement d'un projet d'éducation à la citoyenneté mondiale mené depuis deux ans.

Une affirmation : « *Ce que je mange ne regarde que moi* ». Voilà qui invite ces élèves de 6<sup>e</sup> technique de qualification sciences sociales à réagir. D'accord ? Pas d'accord ? Des nuances ? « *Il y a toujours des répercussions sauf si on cultive soi-même son potager* », argumente Arnaud. Pour Brandon, « *des paysans du Sud élèvent du bétail que nous mangeons ici et ne peuvent plus produire de quoi se nourrir* ». Et l'enseignante, Aude Benazzi, de souligner ce paradoxe : sur les 868 millions de personnes souffrant de malnutrition sur la planète, 70 % sont des agriculteurs !

## « Sauver le monde »

Passionnée par les thèmes de l'immigration et de l'impact de notre consommation sur les populations du Sud, M<sup>me</sup> Benazzi explique que de nombreux élèves choisissent l'option sciences sociales avec l'objectif de « sauver le monde ». « *D'où l'importance de les faire réfléchir aux raisons et aux conséquences de l'aide : donner à celui qui ne peut que recevoir apporte sans doute le sentiment positif de réduire l'injustice mais place le bénéficiaire en position inférieure* ».

Dans le cadre de son cours de sciences sociales (cinq périodes hebdomadaires dont deux de travaux pratiques), M<sup>me</sup> Benazzi participe depuis plusieurs années déjà à des projets soutenus par Annoncer la couleur, programme fédéral d'éducation à la citoyenneté mondiale.

## Échanger opinions et savoirs

L'an dernier, les classes de 5<sup>e</sup> TQ et TT sciences sociales ont travaillé le thème de la souveraineté alimentaire. Les élèves se sont notamment mués en défenseurs des entreprises agro-industrielles ou des petits exploitants familiaux

lors d'un « tribunal de l'agriculture ». Le film *Je mange donc je suis*, de Vincent Bruno, leur a montré les problèmes communs en Europe, en Afrique ou au Brésil. Dans la foulée, ils ont participé à une animation sur le commerce équitable et analysé leur propre consommation. Ils ont notamment réalisé une réflexion sur les enjeux et les impacts ou une recherche sur des associations actives dans ce domaine, suivie d'une présentation en classe.

Ils ont aussi réfléchi aux enjeux et impacts du partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (en cours de négociation entre Europe et États-Unis) sur les normes sociales et environnementales.

Autre thème : les migrations internationales. « *Quelles sont les deux nationalités les plus présentes en Belgique, les deux continents qui accueillent le plus de demandeurs d'asile ? À combien d'entre eux la Belgique accorde-t-elle le statut de réfugiés en une année ?* », demande l'enseignante. Les jeunes se sont rendu compte que les croyances véhiculées autour d'eux sont erronées. Avec le professeur, ils ont déconstruit ces préjugés avant d'analyser l'historique des migrations et le parcours d'un demandeur d'asile en Belgique. L'enseignante a également invité en classe un demandeur d'asile, un animateur du centre d'accueil de la Croix-Rouge, à Ans, et le représentant d'une ASBL travaillant dans ce domaine.

Pour amener ses élèves à réfléchir à la démarche d'aide, M<sup>me</sup> Benazzi a choisi le documentaire *AIDependance* sur la portée et l'utilité de l'aide internationale à Haïti. Puis, la



## Une brochure, des centaines d'activités

La brochure *La solidarité internationale en classe* répertorie et détaille les outils pédagogiques proposés par 29 ONG belges pour l'enseignement maternel, fondamental et secondaire. S'y ajoutent les animations en classe, l'accompagnement des projets et les formations pour les enseignants. [bit.ly/200iHm0](http://bit.ly/200iHm0)

vision d'un autre reportage sur les réseaux d'échanges réciproques de savoirs, initiés en France dans les années '70 par Claire et Marc Héber-Sufrin a débouché sur une initiative semblable au sein de la classe. « Il s'agissait de mettre en avant ce que chaque élève sait et lui permettre de l'offrir à un autre. Et, par là, de valoriser chacun en tant que porteur de savoirs », détaille la professeure de sciences sociales. Ce réseau a pris des formes diverses : échanges de savoirs scolaires, mais aussi initiation aux

précise M<sup>me</sup> Benazzi. *Nous rencontrerons des jeunes Burkinabés et nous nous insérerons dans un projet de maraîchage. Nous sommes convaincus que les jeunes reviendront enrichis par cette expérience et avec un tout autre regard sur l'aide et les besoins* ». Les participants travailleront aussi en duo avec un travailleur local (cordonnier, couturier,...) et rencontreront une ONG locale, Asmade, qui privilégie l'information, la formation et l'éducation.

Arnaud, en 6<sup>e</sup> qualification sciences sociales, sera du voyage. « *Je pars pour avoir une expérience de vie, confie-t-il. Et pour me faire mon propre avis sur l'Afrique, pas seulement celui que nous donnent les médias* ». Pour Pauline, il s'agira de « *me recentrer sur des choses plus importantes que ce qu'on vit ici et entrer plus facilement en contact avec les gens. J'ai déjà eu l'occasion d'aller au Bénin et ça m'a fait grandir...* »

Le voyage concerne une partie des jeunes des deux classes, formés par l'ONG Défi Belgique Afrique. Mais la préparation englobe l'ensemble des élèves. Via d'autres cours - histoire géographie, religion, morale... - et diverses animations. Comme une rencontre et un après-midi de travail avec des maraîchers bio de la région. « *Une occasion supplémentaire de partager l'expérience de petits producteurs d'ici et de réfléchir à la souveraineté alimentaire* », explique l'enseignante.

M<sup>me</sup> Benazzi conclut : « *Plus globalement, ces projets d'éducation à la citoyenneté mondiale amènent des changements de pensée et de comportements au sein de l'école. Avec le soutien de la Province, certains élèves et professeurs se questionnent sur le contenu des distributeurs de boissons et de nourriture. De nouveaux aliments locaux, bio et équitables sont maintenant proposés. Nous projetons de proposer de la soupe produite par des agriculteurs bio de la région et d'utiliser des gobelets recyclables lors des réunions de professeurs* ».... ●

**Catherine MOREAU**

## Des écoles réceptives ?

L'école éduque-t-elle les élèves à la citoyenneté mondiale (ÉCM) ? Apprend-elle à comprendre les interdépendances mondiales pour agir en citoyens responsables et créer un monde plus juste ?

Pour répondre à cette question, Annoncer la Couleur a fait réaliser une enquête <sup>(1)</sup> basée sur les interviews d'enseignants, de directeurs et d'élèves de 25 écoles et sur les 400 réponses à un questionnaire en ligne.

Les résultats montrent que les acteurs spécialisés (comme les ONG) parviennent à implanter des pratiques intéressantes et durables dans peu d'écoles. L'étude a donc cherché, du côté des écoles et des ONG, ce qui fait obstacle ou favorise l'ÉCM.

Selon cette analyse, les écoles s'engagent dans ces projets s'ils servent leurs intérêts et préoccupations : les projets améliorent leur image sur le « marché scolaire » et/ou la dynamique entre les membres de l'équipe éducative.

Les acteurs spécialisés doivent donc les convaincre que ces projets les aideront à atteindre ces objectifs. En partant des réalités de l'école et en construisant des projets interdisciplinaires, les enseignants aideront ainsi les élèves à augmenter leur « capital citoyen » et à transférer leurs connaissances à d'autres thèmes et à d'autres niveaux géographiques.

<sup>(1)</sup> L'éducation à la citoyenneté mondiale dans les établissements de l'enseignement secondaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles [bit.ly/1NjPFai](http://bit.ly/1NjPFai)



Un peu de maraîchage en Belgique avant de s'insérer dans un projet similaire au Burkina Faso.

percussions, à la lutte, aux jeux de cartes araméens, à des salutations en turc...

### Voir l'Afrique autrement

En juin dernier, l'école a été sélectionnée pour participer à Move with Africa, projet lancé par *La Libre Belgique* en collaboration avec une dizaine d'organisations non gouvernementales. Cette action de sensibilisation à l'interculturalité et à la citoyenneté mondiale par le biais de la coopération au développement concerne quelques 200 élèves du troisième degré de l'enseignement secondaire et des professeurs.

Durant les vacances de printemps, seize élèves volontaires des deux classes (de transition et de qualification) de 6<sup>e</sup> sciences sociales du lycée liégeois s'envoleront pour le Burkina Faso, avec les professeures de sciences sociales, de religion et la responsable des projets dans l'école. « *Ce projet a pour but de renverser l'habituelle manière de voir l'Afrique trop souvent réduite à un continent en attente d'aide,*

## Dix ans d'échanges virtuels

On vient de fêter le 10<sup>e</sup> anniversaire d'eTwinning<sup>(1)</sup>. Lancé par la Commission européenne, ce programme d'échanges virtuels favorise l'utilisation des TIC à l'école, comme par ailleurs le Passeport TIC<sup>(2)</sup>, et sensibilise à la construction européenne. Il a déjà mobilisé 328 990 enseignants (dont 9 491 inscrits depuis juin 2015), dans 43 860 projets (dont 4 423 ouverts répartis dans 145 973 écoles).

La Belgique compte trois bureaux. Cécile Gouzée anime celui de la Fédération Wallonie-Bruxelles : « eTwinning permet aux enseignants qui le désirent de sortir du cadre parfois contraignant, normatif, du système scolaire, en travaillant avec d'autres équipiers en Europe. Ils se lancent dans la pédagogie du projet, l'utilisation pédagogique des TIC, le travail multilingue en équipe interculturelle, la posture d'accompagnateur des apprenants, tout en gérant leur classe. Chapeau ! ».

« Dans le futur, pour élargir l'action, nous souhaitons renforcer le réseau des ambassadeurs eTwinning qui font déjà de l'excellent travail et développer les collaborations décentralisées ».

Par ailleurs, les réalisations eTwinning sont valorisées à travers un concours annuel. « Le but est d'essaimer. Et cela amène les concurrents à utiliser un regard réflexif sur leur projet »<sup>(3)</sup>.

<sup>(1)</sup> [www.enseignement.be/eTwinning](http://www.enseignement.be/eTwinning)  
<sup>(2)</sup> [www.enseignement.be/PasseportTIC](http://www.enseignement.be/PasseportTIC)

<sup>(3)</sup> Les lauréats 2014-2015 via [bit.ly/1LFsF6n](http://bit.ly/1LFsF6n)

# « eTwinning fait partie de mes pratiques pédagogiques »

**Le projet Care2feed a remporté le 1<sup>er</sup> prix eTwinning 2014-2015 pour le secondaire. PROF a rencontré Chantal Daoust et deux de ses élèves.**

Chantal Daoust enseigne les sciences à l'Institut Sainte-Marie, à Arlon. Mené par ses 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> biotechniques ainsi que trois-cents autres élèves de sept pays européens, le projet Care2feed sensibilise à la qualité de l'alimentation. Il a été réalisé en 2014-2015, dans le cadre du programme européen de communication virtuelle eTwinning<sup>(1)</sup>. Et, dans la catégorie enseignement secondaire, il a remporté le premier prix du concours organisé par son bureau en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ce projet s'inscrivait dans le thème de l'exposition universelle de Milan, « nourrir la planète, énergie pour la vie ». Durant toute l'année scolaire, il a regroupé une nuée de sous-projets. « Par exemple, pour We are what we eat, nous avons comparé les aliments sucrés et gras, explique Justine Libois, une élève. Et à l'aide de Tricider, importé sur la plateforme sécurisée d'eTwinning, nous avons échangé des arguments en direct, en anglais, avec nos partenaires connectés ». Dans d'autres activités du projet telles que « Sustainability » et « Our future », des livres électroniques, des vidéos, des Padlets<sup>(2)</sup>,... ont été réalisés en partenariat et en interdisciplinarité.

eTwinning offre une série d'outils TIC pris en main facilement. Quentin Libotte, un autre élève : « Par exemple, Flipagram permet de rédiger un rapport de laboratoire avec les photos de toutes les étapes de l'expérience, assorties de commentaires. Avec PosterMyWall, on a réalisé des posters sur les plantes dangereuses à la consommation ».

Pour Justine, à l'aide de projets concrets, les élèves ont saisi l'importance de l'alimentation,

un des buts du cours de 4<sup>e</sup>. Et pour Quentin, « dans ce cadre européen, nos petites classes se sentaient d'un coup plus fortes et plus à même de faire bouger les choses ».

Pourquoi eTwinning ? M<sup>me</sup> Daoust : « On y trouve facilement partenaires et ressources pédagogiques. On commence un projet quand on veut, on le mène comme on veut. Ce n'est pas lié à un dossier administratif ou financier compliqué. eTwinning organise des formations en ligne, ou dans des séminaires en Belgique ou ailleurs. Les élèves acquièrent, grâce au projet, des compétences en sciences et des compétences du 21<sup>e</sup> siècle ».

Pour elle, le canevas du projet - choix du thème, préparation, prise de connaissance des autres classes, activités, présentation lors d'une fête, évaluation par les élèves - est transposable à n'importe quel autre cours. « Je ne vois pas tout mon programme avec le projet, mais une bonne partie. Cela demande plus d'investissement que si j'utilise simplement un manuel. Toutefois, c'est tellement plus dynamique et créatif pour mes élèves... et pour moi. Depuis 2009, eTwinning fait partie de mes pratiques pédagogiques : c'est une chance ».

**Patrick DELMÉE**

<sup>(1)</sup> [www.enseignement.be/eTwinning](http://www.enseignement.be/eTwinning)

<sup>(2)</sup> Échange d'infos, de liens, de ressources en direct sur un mur privé ou non (<https://fr.padlet.com>).

# « La clé c'est le respect, l'empathie »

**Voilà six ans qu'Yves Claeys enseigne dans un Dispositif d'accueil et de scolarisation des élèves primo-arrivants (Daspa) au Centre provincial d'enseignement secondaire, à Jodoigne.**

**PROF : L'enseignement, une vocation ?**

**Yves Claeys :** Tardive. Pendant une vingtaine d'années, j'ai calculé l'équilibre et la masse d'avions au décollage pour la Sabena. J'ai pu visiter des régions moins touristiques comme l'Asie centrale, découvrir d'autres cultures et modes de vie. Après la faillite de la compagnie aérienne, j'ai repris des études d'instituteur primaire. Lors d'un stage dans une classe du Centre Fédasil, j'ai retrouvé des couleurs et des accents connus. Puis, diplômé, j'ai été engagé dans la classe-passerelle, devenue aujourd'hui Daspa <sup>(1)</sup>, qui s'ouvrait dans l'enseignement secondaire, au Cepes, à Jodoigne.

**Un Daspa qui accueille de plus en plus d'élèves...**

Oui : cette année, ils sont entre trente et quarante, de 12 à 18 ans (contre douze l'an dernier), dans trois classes où ils suivent des cours intensifs de français et de maths. Essentiellement des mineurs non accompagnés afghans, syriens, irakiens, somaliens... hébergés au Centre Fédasil.

**Un des écueils réside dans les outils d'apprentissage du français...**

Oui, difficile d'utiliser avec ces adolescents des livres pour enfants ou pour adultes, avec des contenus

inadaptés. J'ai notamment contacté un enseignant en Daspa qui a créé une méthode d'alphabétisation pour des jeunes <sup>(2)</sup>. Je puise partout pour construire mes propres séquences, en utilisant, au besoin, le dessin ou le mime.

**Pour vous adapter sans cesse à des élèves de niveaux très différents ?**

En effet, ils arrivent à tout moment de l'année. Pour certains, jamais scolarisés, il faut apprendre à tenir un bic et à rester assis durant cinquante minutes ! D'autres ne maîtrisent ni l'alphabet, ni la calligraphie. À des jeunes francophones venus de Côte d'Ivoire ou de Guinée, je demande de présenter oralement un texte

lu. Cela permet à d'autres de s'imprégner de la musicalité de la langue. L'entraide s'installe aussi, naturellement. Un élève n'hésitera pas à donner des explications en pachto, en ouzbek, en farsi à un autre qui peine dans un exercice.

**Quels sont les rapports avec l'équipe du Centre Fédasil ? Et avec celle du Cepes ?**

Pour mieux communiquer avec les éducateurs et le responsable scolaire, j'ai créé un carnet où je consigne des informations sur les progrès dans les apprentissages et sur le comportement de chaque élève. Cela facilite aussi le travail des bénévoles qui viennent au centre encadrer les jeunes dans leurs travaux scolaires. Pour aider mes élèves à s'intégrer dans les classes ordinaires, je leur présente leurs enseignants, leur éducatrice, ... Et je voudrais créer un système de tutorat par des élèves de cinquième ou sixième.

**Ce qui vous motive ?**

C'est sûr qu'il y a beaucoup de va-et-vient en Daspa. Mais ce qui est passionnant, ce sont les relations tissées avec eux. Certains élèves ont un vécu très lourd à porter. En se confiant, ils se sentent plus à l'aise et je peux mieux cibler leurs difficultés. La clé, c'est le respect, l'empathie. Pour la plupart, l'école représente une chance d'avenir. Des élèves proposent de porter mon sac, me remercient après la journée... Des images plutôt révolues, non ? ●

Propos recueillis par

**Catherine MOREAU**

<sup>(1)</sup> Les Daspa visent l'accueil, l'orientation et l'insertion d'élèves primo-arrivants de 2 ans et demi à 18 ans, arrivés en Belgique depuis moins d'un an. Pendant une période d'une semaine à douze mois (avec un allongement possible à 18 mois), ces élèves reçoivent un accompagnement scolaire et pédagogique adapté à leur profil d'apprentissage avant de « raccrocher » à une scolarisation classique. Vu l'afflux de candidats réfugiés, cinq nouveaux Daspa se sont ajoutés aux 64 dispositifs existants. [bit.ly/1kut1SV](http://bit.ly/1kut1SV).

<sup>(2)</sup> Lire « Une méthode à quatre mains », dans notre numéro de mars 2012.



Yves Claeys : « J'utilise, au besoin, le dessin ou le mime ».

# « Vous êtes des éveilleurs ! »

**Psychiatre spécialiste des adolescents, Philippe van Meerbeek, adresse un message aux enseignants : plus qu'il y a vingt ans, votre rôle est capital. Communiquez à vos élèves vos valeurs et votre passion !**

**PROF :** Dans votre dernier livre, *Mais qu'est-ce que tu as dans la tête ?*<sup>(1)</sup>, vous mettez en avant la soif d'idéal des adolescents. Ne les voit-on pas, au contraire, comme blasés, individualistes, consuméristes, insensibles aux « nobles causes » ?

**Philippe van Meerbeek :** Ces deux aspects coexistent et l'un explique l'autre. Beaucoup d'ados rêvent d'être riches, beaux et célèbres. Un pur produit de la société dans laquelle nous vivons... D'autres, écoeurés, lassés d'être dupés, parfois de tendance suicidaire, ont soif d'autre chose.

C'est qu'il y a, dans la première adolescence (celle de la puberté, entre 12 et 15 ans, où le jeune se découvre un corps capable de donner la vie), une immense envie de croire. En lui-même, aux autres, à un idéal qui donne sens à sa vie. Ce n'est pas neuf : de tout temps, la soif d'idéal a poussé certains à s'engager à corps perdu.

Nos sociétés occidentales l'ont oublié. Après la Deuxième Guerre mondiale qui a fait tant de morts au nom des croyances, après mai '68, après la chute du Mur de Berlin, on croyait l'envie de croire passée au bleu. Les adultes ont appris au jeune à être laïc, critique, responsable, autonome...

On a supprimé

tous les rites qui, dans les cultures traditionnelles, marquaient le passage à l'adolescence.

Et puis, à partir de 2001 et la chute des tours du World Trade Center, on a vu des jeunes s'engager, risquer et perdre leur vie pour des causes fanatiques. Dans ce monde désacralisé, le sacré a réapparu là où on l'attendait le moins. Aujourd'hui, la Belgique est le pays d'où partent le plus grand nombre de jeunes pour la Syrie. C'est interpellant !

**Cet idéal qui donne sens à leur vie, ils le trouvent sur Internet...**

Mais oui. Ils disposent de cet outil archi-simple pour se montrer, se construire un réseau, trouver des références conceptuelles aux questions qu'ils se posent. Cette virtualité omniprésente a entraîné des transformations très profondes dans leur appareil à penser. Et tout est remis en question : les normes, les références, le rapport au savoir. Cela creuse un fossé énorme entre ceux qui sont « nés avant » et ceux qui n'ont pas de recul car ils sont tombés dedans dès le début, comme Obélix dans la potion magique.

Au début de l'adolescence, le rôle du père est crucial pour séparer l'enfant de sa mère et l'aider à grandir. Cette recherche du père peut mener certains jeunes dans la voie du fanatisme, de la radicalité. Daesh (l'État islamique) confie à de jeunes universitaires le soin de construire des arguments simples et rassurants qui apportent des réponses absolues, rassurantes, à leur envie de croire. Ou de rappeler les rituels apaisants que sont les cinq prières par jour ou les ablutions avant la prière.

Ils repèrent ce qui est signifiant pour le jeune : « Tu vis dans un monde où tout le monde te ment ; la vie n'a de sens que pour ce qui vaut la peine d'être sacrifié ; si tu veux donner un sens à ta vie, rejoins-nous ».

Ils publient des photos, des images,

« Les enseignants sont le seul contrepoids au « tout virtuel » »





des vidéos choc pour asséner des « vérités » qui, parfois, atteignent leur objectif.

### **De quelle marge de manœuvre disposent alors les enseignants ? Que peuvent-ils proposer aux jeunes pour répondre à cette envie de croire ?**

Leur rôle est bien plus important en 2015 qu'en 1995, avant la démocratisation d'Internet, de Facebook et des tablettes. Ils sont le seul contrepoids au « tout virtuel » dans lequel baignent les jeunes et à ce besoin de croyance occulté par la société. L'enseignant peut transmettre ses valeurs, ce à quoi il croit. S'il apparaît au jeune comme une personne qui vit ses convictions, qui exerce son métier avec passion, il est l'objet d'un transfert inconscient. Il peut jouer le rôle du père, parfois absent dans des familles fragilisées.

### **Et expliquer l'origine des croyances, déconstruire les vérités toutes faites ?**

Évidemment. Durant la deuxième période de l'adolescence – entre 14 et 18 ans – le jeune essaie de comprendre le monde qui l'entoure et se construit une identité. C'est le moment de lui expliquer l'origine des croyances, en n'omettant pas les aspects négatifs. On peut lui parler de la pensée de l'Islam et de l'histoire de la Chrétienté dans leur splendeur et leur obscurantisme. Dans le cadre d'un cours de philosophie ou de citoyenneté ou de l'ensemble des cours.

### **Dans tous les cours ?**

Sans minimiser les disciplines, c'est surtout la personnalité de l'enseignant qui permet au jeune d'assouvir sa soif d'idéal, de connaissance et d'esprit critique. Combien d'adultes ne se souviennent pas d'un enseignant dont la personnalité les a marqués, les a aidés à grandir ? Les enseignants peuvent être des éveilleurs, allumer un feu. C'est très valorisant.

### **Dans d'autres livres, vous montrez que le décalage dans le développement des adolescents et des adolescentes peut nuire aux apprentissages scolaires. Un plaidoyer pour séparer garçons et filles lors de certains cours ?**

Il ne s'agit évidemment pas de retourner un demi-siècle en arrière. Mais les enseignants doivent tenir compte de ce décalage de deux ans à l'adolescence. Par exemple en formant, à l'intérieur des cours, des groupes de travail non mixtes. Si j'étais directeur d'école, je proposerais des classes de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire mixtes et non mixtes, en demandant aux parents de choisir en fonction du profil psychologique de leur enfant.

### **L'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle s'est généralisée dans les écoles. Une bonne chose ?**

Selon moi, ce qu'il faut mettre au centre de ce cours, ce n'est pas la sexualité, mais bien le désir d'aimer et d'être aimé, l'engagement. Les enquêtes le montrent : l'âge moyen du premier rapport sexuel (17 ans) n'a pas évolué depuis trente ans.

Les enseignants doivent démonter la machinerie de la pornographie, si facile d'accès sur Internet. Elle montre des images-bidons qui n'ont rien à voir avec la sexualité que vivent la plupart des gens. Fellation, viol, inceste, rapport transgénérationnel..., ne sont pas la norme. La pornographie dupe les ados ; elle les maintient dans une sexualité infantile, car elle ne voit que le bout du corps de l'autre et génère des fixations qui empêchent de grandir.

### **Pour en revenir au transfert, un souvenir d'école vous a marqué ?**

Je me souviens d'un professeur de maths extraordinaire, en 5<sup>e</sup> secondaire dans mon collège, à Bruxelles. Il nous disait : « *Pas de notes, pas de bics ! Écoutez-moi* ». Tout était dans le lien avec cet enseignant. Nous nous sentions « happés » par sa voix, sa personnalité, sa passion pour son cours. En l'écoutant, je me sentais doué en maths. Si la plupart des élèves de cette classe ont ensuite choisi des études d'ingénieur, ils lui doivent sans doute beaucoup. ●

Propos recueillis par  
**Patrick DELMÉE** et **Catherine MOREAU**

.....  
(1) Éditions Racine, 2015.

## **EN DEUX MOTS**

Docteur en médecine, neuropsychiatre et psychanalyste, Philippe van Meerbeeck a créé le département pour Adolescents et jeunes Adultes au Centre de guidance de l'UCL à Woluwe-Saint-Lambert, et le Centre thérapeutique pour adolescents.

Il assume la fonction d'expert dans bon nombre d'associations centrées sur les enfants et les adolescents. Il a consacré plusieurs ouvrages à l'adolescence. Dont *Ainsi soient-ils, Dieu est-il inconscient ?* et *Mais qu'est-ce que tu as dans la tête ?*

# Transformer l'école avec les enseignants

Cette rubrique invite un spécialiste de l'éducation à faire part à nos lecteurs d'un message qu'il juge important, dans le contexte actuel. Pour Vincent Dupriez, la principale garantie de qualité dans un système éducatif, ce sont ses enseignants.

Dans un contexte caractérisé à la fois par une crise socio-économique et par des interrogations sur nos identités, on ne cesse de solliciter l'école pour préparer les individus à vivre et à agir dans un tel environnement. Et l'on ne demande plus à l'école aujourd'hui de travailler avec les élèves les mieux préparés, mais plutôt de conduire l'ensemble d'une classe d'âge vers la maîtrise d'un socle de valeurs et de savoirs leur permettant de s'insérer et de participer à ces sociétés en tension.

De telles demandes complexifient radicalement le travail scolaire et requièrent de l'école des transformations massives dont on sait qu'elles sont loin d'être aisées. On sait aussi que rénover l'École est un projet de longue haleine, et que les réformes de l'école conduisent bien plus souvent à des échecs qu'à des réussites, surtout lorsqu'elles ont pour ambition de transformer le cœur des systèmes éducatifs, le travail quotidien des enseignants au sein des classes. Les tentatives de diminution du recours au redoublement ou les aléas relatifs à l'organisation du premier degré du secondaire illustrent bien chez nous la difficulté à s'accorder sur l'avenir de l'École, mais aussi et surtout la difficulté à mettre en œuvre un changement qui a fait l'objet d'un accord.

La recherche en éducation a abondamment traité cette question du pilotage du changement et je voudrais dans ce texte présenter la diversité des conceptions du changement qui prévalent aujourd'hui<sup>(1)</sup> et expliquer pourquoi l'une d'entre elles me semble être la voie la plus crédible.

## Le changement grâce aux outils

S'appuyer sur des outils (didactiques, pédagogiques, numériques...) pour fonder et promouvoir le changement pédagogique est une tradition ancienne dans de nombreux systèmes éducatifs. En Amérique du Nord,

c'est la conception prioritaire du changement qui fleurit dans les années '60 et '70. Cette conception du changement repose prioritairement sur le travail d'experts devant concevoir de tels outils, dont la diffusion est ensuite assurée par les autorités éducatives. Les recherches menées à cet égard vont toutefois montrer l'insuffisance d'une telle conception du changement et le fossé qui existe entre la conception d'un bon outil et son usage dans les classes.

Dès la fin des années '90, on voit toutefois très clairement resurgir une conception renouvelée de cette approche. La référence-clé devient « l'éducation fondée sur des preuves » à l'instar notamment d'une médecine fondée sur des preuves. Ceux qui promeuvent cette approche, très présente en Amérique du Nord à nouveau, sont convaincus que la recherche expérimentale peut apporter les preuves irréfutables de la supériorité de certaines méthodes pédagogiques et didactiques. Une fois ces preuves disponibles, le rôle des autorités est dès lors de développer un système d'accompagnement des écoles afin que ses acteurs s'approprient de tels outils.

## Le changement par la Gouvernance

Face aux échecs constatés de nombreuses réformes pédagogiques, face également au développement du néo-libéralisme et aux transformations de la gestion publique, un autre discours va se développer dans les pays occidentaux à la fin du XX<sup>e</sup> siècle : faute de pouvoir réformer la pédagogie, il faut changer les modes de gouvernance de l'école.

Les manifestations les plus visibles d'une telle évolution sont d'une part le développement des (quasi-)marchés scolaires et d'autre part le développement de ce que l'on qualifie de pilotage par les résultats. Les théories sous-jacentes à ces deux mouvements sont différentes, mais l'intention est la même : plutôt

que de prescrire les pratiques éducatives attendues, il faut faire pression sur les enseignants pour s'assurer qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes au service de leur profession et de leurs élèves. Dans le cas du marché scolaire, il s'agit de permettre aux familles de choisir leur école, espérant de la sorte que les meilleurs établissements seront récompensés et que les établissements de moindre qualité seront amenés à fermer leurs portes, désertés par les familles. La source de la pression à exercer sur les équipes éducatives vient donc principalement des familles, tandis qu'avec le pilotage par les résultats, la pression vient, en partie du moins, de l'autorité publique. Dans une telle configuration, les écoles sont censées disposer d'une relative autonomie sur leurs choix éducatifs et pédagogiques, mais elles sont périodiquement évaluées au regard de leur capacité à atteindre les objectifs définis pour l'ensemble du système éducatif, à travers notamment des épreuves standardisées d'évaluation des acquis des élèves. Ici aussi, de multiples recherches existent et illustrent tant les effets indirects que l'incapacité de ces nouveaux modes de gouvernance à améliorer substantiellement les systèmes éducatifs.

### Le changement avec et par les enseignants

Une troisième conception du changement est revendiquée par un certain nombre d'acteurs éducatifs. Dans ce cas de figure, ce sont les enseignants eux-mêmes qui sont perçus comme les principaux auteurs du changement pédagogique. Un tel point de vue met en avant à la fois la singularité et la complexité des situations éducatives. Au regard de cette singularité, au regard aussi de la multiplicité des enjeux (cognitifs, sociaux, éthiques...) présents dans les situations éducatives, les défenseurs d'un tel point de vue vont radicalement contester tant la possibilité de disposer de solutions standardisées pour

l'ensemble des situations éducatives que l'intérêt des nouveaux modes de gouvernance.

Dans cette perspective, que personnellement je rejoins, la principale garantie de qualité dans un système éducatif, ce sont ses enseignants. Eux seuls, en s'appuyant sur un jugement professionnel aiguisé, sont susceptibles de combiner adéquatement, dans chaque situation particulière, les ressources à leur disposition avec les besoins de leurs élèves. Une telle orientation, qui s'appuie sur une large relation de confiance envers les enseignants, requiert évidemment un certain nombre de transformations dans la conception de la formation et de la carrière des enseignants : une formation initiale qui prépare concrètement les enseignants à agir en situation professionnelle, une formation initiale et continue qui dote les enseignants des outils théoriques permettant d'analyser leur environnement professionnel et d'y développer des pratiques créatives, une conception du métier où l'enseignant apprend et travaille au quotidien avec ses pairs <sup>(2)</sup> afin de répondre collectivement aux défis rencontrés.

Dans un tel schéma, on ne s'oppose pas au développement à large échelle d'outils pédagogiques de qualité, on ne s'oppose pas non plus au recours à des standards et à des épreuves standardisées, qui balisent les objectifs communs d'un système éducatif, mais on sait que la meilleure garantie de qualité, c'est la confiance dans un corps enseignant dont les compétences sont élevées et la légitimité est forte. ●

### Vincent DUPRIEZ

<sup>(1)</sup> Lire à ce sujet DUPRIEZ V., *Peut-on réformer l'école ? Approches organisationnelle et institutionnelle du changement pédagogique*, Bruxelles, De Boeck, 2015.

<sup>(2)</sup> Ce qui suppose aussi de nouveaux modes de définition de la charge de travail des enseignants, intégrant de manière automatique un temps de travail en école avec les collègues.



### EN DEUX MOTS

Vincent Dupriez, professeur à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation de l'Université catholique de Louvain, est aussi directeur du Groupe interdisciplinaire de Recherche sur la Socialisation, l'Éducation et la Formation (Girsef). Il y développe des recherches dans le domaine de l'analyse des politiques et des organisations éducatives, avec une attention particulière à la question des inégalités sociales face à l'école et aux parcours éducatifs.

Outre *Peut-on réformer l'école ?* publié en 2015 (éd. De Boeck), il a dirigé (avec Régis Malet) la publication de *L'évaluation dans les systèmes scolaires - Accommodements du travail et reconfiguration des professionnalités* (De Boeck, 2013) et *L'efficacité dans l'enseignement - Promesses et zones d'ombre*, avec Xavier Dumay (De Boeck, 2009).

Membre de la Commission de pilotage du Système éducatif – il y est l'un des sept experts en pédagogie – Vincent Dupriez participe aussi aux travaux du Pacte pour un Enseignement d'excellence.

## Qu'as-tu appris à l'école ?



Nico HIRTT,  
Jean-Pierre KERCKHOFS et  
Philippe SCHMETZ,  
*Qu'as-tu appris à l'école ? Essai  
sur les conditions éducatives d'une  
citoyenneté critique*, Aden.

Pour Nico Hirtt, Jean-Pierre Kerckhofs et Philippe Schmetz, tous trois membres d'Appel pour une école démocratique, l'école ne doit pas s'adapter au système qui « nous conduira au chaos, à la misère, à la décadence culturelle et à la violence généralisée » mais son objectif « devrait justement consister à armer les jeunes contre cette idéologie [la recherche effrénée de profit et la consommation malade] et contre le système qui la produit ».

Dans leur analyse marxiste pleinement assumée, l'instruction publique est née pour détourner les prolétaires du vice puis pour asservir les forces productives aux besoins du capitalisme dont l'OCDÉ serait le champion et

ses enquêtes PISA le cheval de Troie dans la citadelle Éducation.

Après cette charge argumentée viennent les propositions, pour une école commune et ambitieuse, où pratique et théorie se renforcent : « Nous voulons l'accès de tous à de vastes connaissances porteuses de compréhension du monde et d'efficacité dans l'action citoyenne ou militante ». Un programme esquissé dans la seconde partie du livre où il est question des articulations savoirs/compétences ou théorie/pratique. Un manifeste, orienté, tout autant que les vents dominants, mais pas dans le même sens... •

**D. C.**

## Conflits et recours dans l'enseignement



Reine-Marie BRAEKEN,  
*Conflits et recours dans  
l'enseignement - Comment  
se défendre efficacement ?*,  
Vanden Broele

Cet ouvrage de Reine-Marie Braeken s'adresse aux acteurs de l'enseignement officiel subventionné. Il analyse une série d'actes et de décisions (licenciement des temporaires, statut disciplinaire, changement d'affectation, accès à un emploi de promotion,...) pouvant toucher la carrière d'un membre du personnel en rappelant, pour chaque situation, les principes à respecter tant dans le chef des pouvoirs organisateurs que des membres du personnel.

Il précise aussi les compétences et attributions des différentes juridictions en se basant sur les contributions doctrinales en vigueur, et examine les moyens qui s'offrent

au plaignant pour contester un acte qui lui apparaîtrait préjudiciable et pour en demander indemnisation, suspension ou annulation. Enfin, il fait le relevé des décisions significatives rendues ces derniers temps, par la Cour constitutionnelle dans les matières de l'enseignement.

Ouvrage de référence pour tous les praticiens des textes statutaires, il intéressera surtout un public disposant d'une certaine maîtrise sur le plan juridique et dans la connaissance des textes propres à l'enseignement officiel subventionné. •

**Julie DELFOSSE**

### Troubles du langage

Le dossier du n° 135 de la revue *Approche Neuropsychologique des Apprentissages chez l'Enfant* est consacré à l'intervention orthophonique auprès des jeunes enfants avec peu ou pas de langage, et fait écho au 5<sup>e</sup> congrès de l'Association scientifique et éthique des logopèdes francophones.  
[www.anae-revue.com](http://www.anae-revue.com)

### La liberté d'expression

Ce « guide pratique à l'intention de tous les communicants » explore les règles de contenu applicables à tout qui s'exprime, qu'il s'agisse d'un enfant de 13 ans sur Facebook ou d'un dirigeant d'entreprise, et quel que soit le canal. Nourri d'exemples, l'ouvrage se veut résolument pratique et didactique, renvoyant notamment aux législations en vigueur. [bit.ly/1NMYOoM](http://bit.ly/1NMYOoM)

### L'exclusion scolaire

L'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse a analysé la procédure relative au renvoi définitif et au refus d'inscription. Le résultat de ce travail énonce huit principes directeurs et sept recommandations susceptibles de fonder une procédure d'exclusion scolaire conforme aux droits des enfants. À découvrir via [bit.ly/1S1ldfU](http://bit.ly/1S1ldfU)

### Dévoreurs d'écrans

Psychologue, psychothérapeute et chercheur, Pascal Minotte interroge notre fascination pour les écrans et dresse « un panorama nuancé des usages ordinaires et des usages problématiques de tous ces écrans qui sont entrés dans nos vies ». Car pour lui, « les nouvelles technologies sont de nouveaux terrains d'expression de difficultés qui elles, ne sont pas neuves. » Et ne touchent pas que les ados... [bit.ly/1WODXMs](http://bit.ly/1WODXMs)

# Au Musée de Mariemont, les objets ravivent le passé

**Partenaire de  
Carte PROF, le Musée  
royal de Mariemont  
propose un très large  
éventail d'animations  
aux enseignants  
et aux élèves.**

Sur une amphore grecque, l'homme porte un bâton et la femme un petit miroir, tandis qu'à ses pieds est posé un panier à linge. Comme bien d'autres, cette pièce de la collection du Musée royal de Mariemont conte, mieux qu'un livre, la vie quotidienne des femmes dans la Grèce antique. Elle les montre confinées à l'oikos (la maison et le patrimoine) et mariées en vertu d'un accord passé entre deux familles.

Le Musée de Mariemont possède une grande diversité de collections permanentes d'objets de différentes époques et civilisations (Égypte et Proche-Orient anciens, Grèce, Rome, Extrême-Orient, périodes mérovingienne, gallo-romaine,...). Un grand nombre d'animations sont proposées aux élèves depuis le maternel jusqu'au supérieur, spécialisé compris <sup>(1)</sup>.

Les enseignants peuvent opter pour la visite d'une collection de témoins d'une époque pour amener les élèves à dégager les caractéristiques d'une civilisation. Ils peuvent aussi choisir un thème décliné à travers différentes collections, pour dégager points communs et différences, origines et filiations. Cela va par exemple de la découverte du graphisme et des écritures à celle de l'histoire du thé et des ustensiles liés à sa consommation en passant par les couleurs, la mythologie, les parfums et saveurs d'autres lieux et d'autres temps, le métier d'archéologue. Une documentation pédagogique présentant la visite et les exploitations est disponible sur demande ou sur le site.

Pour une journée entière, différentes formules sont possibles, combinant la visite des collections permanentes, avec celle d'une exposition temporaire, avec un atelier (autour du thé, des parfums, du livre...). Ou avec une activité dans la région (visite du Domaine de Senneffe, du Bois-du-Cazier, du Canal du Centre et ses ascenseurs à bateaux...). L'équipe du Musée peut aussi élaborer des visites sur mesure avec les enseignants ou collaborer à long terme sous forme de partenariat. Des musées-valises (dont un nouveau consacré à la guerre 14-18) sont disponibles en prêt. ●

**Catherine MOREAU**

<sup>(1)</sup> [www.musee-mariemont.be](http://www.musee-mariemont.be). Les enseignants bénéficient de l'entrée gratuite au musée et aux animations.



Le Service pédagogique propose quantité d'animations, pour tous les niveaux d'enseignement.

Voilà de quoi susciter les questions et réactions de ces élèves de 3<sup>e</sup> latin-sciences de l'Athénée royal Marguerite Bervoets, à Mons, lors d'une visite guidée sur le thème de la femme dans l'Antiquité. « *Et si une fille tombait amoureuse d'un garçon, est-ce qu'elle pouvait refuser d'épouser celui que ses parents avaient choisi pour elle ?* » « *Est-ce qu'on pouvait rester célibataire ?...* » Ces questions succèdent à d'autres découvertes : que dans l'Égypte ancienne par exemple, les femmes disposaient de droits bien « modernes » : divorcer et exercer un métier.

« *Nous partons toujours de l'observation des objets et des questions des jeunes visiteurs, explique Laurence Bouvin, collaboratrice du Service pédagogique du Musée. Nous faisons le lien avec le présent, avec la situation actuelle dans la vie des élèves. Et nous mettons en évidence le fait qu'ils côtoient ici de vraies traces du passé et donc des témoignages de premier ordre.* »

# Un filet anti-harcèlement

© Fotolia/Photographie.eu

**Contre le harcèlement dans les écoles, les services d'aide aux jeunes situés à Mouscron se mobilisent autour des établissements.**

À Mouscron, le cyber-harcèlement ne passera plus ou... plus difficilement. Tous les services qui peuvent venir en aide aux jeunes dans ce domaine se sont réunis en une Cellule d'Actions Solidaires contre le Harcèlement (CASH), pour mettre en route une stratégie. Autour de la table se trouvaient les centres PMS des trois réseaux d'enseignement, l'AMO Le Déclit, le planning familial La Passerelle, le Pôle égalité des chances de la Ville, le Pôle psychosocial de la police et le Service de Médiation scolaire <sup>(1)</sup>.

## Du CASH

Cette cellule a analysé le phénomène et pris conscience de son ampleur. D'autre part, elle propose depuis octobre aux jeunes, à leurs parents et aux écoles, un plan d'action pour soutenir les victimes et pour lutter contre le harcèlement et la diffusion d'images non appropriées sur les réseaux sociaux.

Concrètement, le CASH a mené en octobre une campagne d'affichage dans toutes les écoles secondaires de Mouscron qui, ensemble, comptent près de 6 500 élèves. Ceux-ci ont tous reçu un document d'information à coller dans leur journal de classe. « Il comporte les numéros des différents services d'aide, explique la directrice d'un

centre PMS, et l'an prochain il sera imprimé d'office dans le journal de classe ».

## Un guide d'intervention

Les directions d'école et les équipes éducatives, elles, ont reçu un véritable guide pour gérer au mieux les interventions.

Enfin, un feuillet d'information à destination des parents, en cours d'élaboration, sera bientôt à disposition dans les centres partenaires de l'opération et les écoles.

« De plus, la Passerelle se tient à la disposition des écoles pour faire des animations en classe, continue la psychologue. Le Service de Médiation scolaire propose à des groupes de professeurs une sensibilisation à la gestion des situations de harcèlement et de violence. Le Pôle égalité des chances dispose d'une animation sur l'approche du mécanisme 'stéréotype-préjugé-discrimination', qui permet aux jeunes de se sentir plus responsables des conséquences de leur comportement ».

Dans la proposition de procédure d'intervention, l'équipe invite notamment à rester très prudent et à éviter toute prise de position tant que la situation n'a pas été éclaircie ; à gérer au mieux la communication dans le respect des droits à la vie privée ; d'activer

### « Je suis bouleversée »

« Mon témoignage se veut anonyme. Difficile de parler du harcèlement : un sujet compliqué et encore tabou ! Et je ne tiens en aucune façon à porter un jugement sur quiconque ».

« Professeure depuis 15 ans, attentive et à l'écoute de mes élèves, je n'ai rien vu venir. Cette élève discrète, appliquée, bien intégrée, un jour, en récréation, 500 élèves l'ont huée, menacée, insultée. La cause ? Une rupture amoureuse, presque banale. Mais, l'éconduit a, pour se venger, partagé sur Internet des photos de leur intimité. La jeune s'est absentée une semaine, couverte par certificat. Elle a tenté un retour... Il a duré 2 heures. Depuis, aucune nouvelle d'elle ni de ses parents ».

« J'ai été surprise et bouleversée par la dureté des propos. Ses meilleures amies la condamnaient sans appel. Personne n'a fait preuve d'empathie et n'a essayé de comprendre ce qui avait amené cette jeune fille amoureuse à faire ces photos. Ce qui m'inquiète, c'est la banalisation de ce phénomène chez nos plus jeunes : Pas grave Madame, ça fait le buzz une semaine puis on n'en parle plus... De plus, à ma connaissance, mon école n'a pas pris à l'époque de mesures spécifiques pour lutter contre ce phénomène ».

rapidement le centre PMS et/ou la Médiation scolaire qui travailleront en concertation ; de prévoir vite une visite des parents pour les informer et les conseiller. « Dans les situations imposant une information auprès de la Justice, nous encourageons les parents et le jeune à porter plainte, par exemple ». On informera aussi bien sûr le pouvoir organisateur, un éventuel service juridique, les enseignants, les éducateurs, en fonction de la situation...

#### De l'expérience

Ces partenaires proposent ces ressources sur base de leur réflexion et de leur expérience. Celle-ci est liée notamment à deux éléments. Le premier est un incident en 2013 et ses suites. Des jeunes mettent en ligne sur un réseau social des photos dénudées d'une élève. Anne Simon, la directrice du 1<sup>er</sup> degré autonome du Collège Sainte-Marie : « À la découverte des faits, nous avons travaillé de concert avec notre centre PMS et le Service de médiation, puis avec les parents et enfin la police et le parquet. Ensuite, nous avons proposé à nos cinquante enseignants d'exclure deux garçons, d'en réintégrer deux, ainsi que la victime, clairement manipulée ». Pour prévenir tout dérapage, le médiateur a réalisé une animation « flash » dans toutes les classes.

L'école n'en est pas restée là. Avec d'autres partenaires, elle a organisé une journée d'animation sur le harcèlement numérique : « Il fallait transformer le négatif en positif, poursuit M<sup>me</sup> Simon, en réalisant une opération de prévention vers les élèves, les enseignants, les parents ».

#### 16-zam

Autre élément d'expérience : depuis plusieurs années, les membres du CASH organisent 16-zam<sup>(2)</sup>, un rallye de découverte ludique des partenaires sociaux pour les élèves de 5<sup>e</sup> de toutes les écoles secondaires de l'entité : « Nous disposons d'une particularité, explique la directrice d'un centre PMS. La ville n'est pas très étendue mais présente une densité importante d'écoles et de services ». Bref, par rapport aux situations de crise liées au harcèlement, les partenaires sociaux mouscronnois ne se contentent pas d'offrir une intervention en urgence après les faits, mais ils disposent d'un véritable filet de prévention construit et cohérent. ●

#### Patrick DELMÉE

<sup>(1)</sup> Contact : 0474 / 81 08 91.

<sup>(2)</sup> [www.projet-16-zam.be](http://www.projet-16-zam.be)

### QUELQUES RESSOURCES

- BLAYA C., *Les ados dans le cyberspace : prise de risques et cyberviolence*, Bruxelles, De Boeck, 2013
- Le cyber-harcèlement est l'un des thèmes abordés par le dossier *À la conquête des réseaux sociaux*, réalisé par la Cellule Projets Tice de la Direction enseignement.be On y trouve des ressources et une liste de partenaires qui proposent des outils de prévention et des accompagnements en cas de cyber-harcèlement avéré.
- Des professionnels de différents milieux public (Délégué général aux Droits de l'Enfant, Équipes mobiles, Service de Médiation scolaire...), associatif (Université de Paix, Service Droits des jeunes, associations de parents ...) et académique se sont réunis au sein du Réseau Prévention Harcèlement. Avec l'objectif de partager informations, pratiques et réflexions autour des problèmes de harcèlement à l'école À leur actif : deux colloques participatifs Des vidéos et documents présentés lors du premier sont disponibles sur [bit.ly/1Q0wMMI](http://bit.ly/1Q0wMMI)
- Un dossier pédagogique *Ce qui vous regarde* et un DVD (avec un court-métrage, des témoignages) ont été réalisés par l'ASBL Loupiote. Ils évoquent les causes et les conséquences de la haine en ligne, les moyens de la combattre. Ces outils sont disponibles en prêt dans les Point culture et l'ASBL propose un module d'animation sur l'outil pour les 12-18 ans. Contact : [outilpedagogique@loupiote.be](mailto:outilpedagogique@loupiote.be) ou 02/ 644 41 41.



des jeunes de 25 à 34 ans sont diplômés de l'enseignement supérieur en Belgique. C'est mieux que la moyenne des 21 pays européens également membres de l'OCDE (39 %).



C'est le nombre d'heures de « temps d'instruction obligatoire » qu'un écolier passera durant ses années de primaire en Belgique francophone. Bien plus que les 4 328 heures en moyenne dans les 21 pays européens membres de l'OCDE.



du produit intérieur brut de la Belgique sont consacrés aux dépenses d'enseignement, contre 5,2 % en moyenne OCDE, et 4,9 % pour les 21 pays européens membres de l'OCDE.

# Taux d'emploi : de grands écarts selon le diplôme... et l'âge

**Si la Belgique présente un haut taux de diplomation, les écarts sont très importants sur le marché du travail entre diplômés du supérieur et du secondaire inférieur, et entre catégories d'âge..**

L'Organisation de Coopération et de Développement économiques (OCDE) a publié fin novembre ses *Regards sur l'éducation 2015*<sup>(1)</sup> : une brique qui permet de situer l'évolution des indicateurs en Belgique par rapport aux trente-trois autres pays de l'OCDE, dont vingt-et-un européens.

Plus de deux-cents pages de tableaux et d'analyses font le lien entre les niveaux d'études et l'insertion sur le marché du travail. En Belgique, en 2014, 37 % des 25-64 ans étaient porteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur, contre 33 % en moyenne OCDE. Cela n'empêche pas notre pays, comme de nombreux autres, de voir un nombre croissant de jeunes de 15-29 ans n'étant ni à l'école, ni en formation, ni à l'emploi : 18,8 % en 2014 !

On le voit sur le tableau ci-dessous, les taux d'emploi des 25-34 ans ayant un diplôme supérieur au 1<sup>er</sup> degré du secondaire sont plus élevés que la moyenne des vingt-et-un pays européens membres de l'OCDE. Les taux de chômage sont à l'avenant. Par contre, ce n'est pas le cas pour ceux qui ne sont pas allés au-delà du 1<sup>er</sup> degré secondaire. Leur taux d'emploi a même considérablement diminué entre 2000 (64 %) et 2014 (52 %), et leur taux de chômage était en 2014 de 24,7 % ! La Belgique (avec d'autres) présente d'ailleurs un différentiel de plus de 30 % entre les taux d'emploi des plus et des moins diplômés. S'il

fallait encore un signe de l'importance grandissante des diplômés sur le marché du travail, on notera qu'à niveau de formation égal, le taux d'emploi des 25-34 ans est inférieur de 35 points de pourcentage au taux d'emploi de leurs aînés de 55-64 ans.

Un deuxième chapitre analyse les ressources financières et humaines investies dans l'enseignement, et notamment les dépenses annuelles par élève/étudiant, tous niveaux d'études confondus, pour lesquelles la Belgique se situe dans la moyenne pour le supérieur, et au-delà pour le primaire et le secondaire. Un court chapitre sur l'enseignement préprimaire (qui fait écho à notre dossier) indique qu'entre 2005 et 2013, le taux de scolarisation est passé de 52 à 72 % à 3 ans, et de 69 à 85 % à 4 ans, et qu'il y a une corrélation entre scolarisation en préprimaire et résultats aux enquêtes PISA. En Belgique, qui figure dans le trio de tête avec Israël et la France, ces taux dépassent 95 %.

Enfin, un copieux chapitre concerne les conditions de travail des enseignants : temps d'enseignement, taille des classes, salaires, évaluation,...

**D. C.**

<sup>(1)</sup> OCDE, *Regards sur l'éducation 2015* : Les indicateurs de l'OCDE, Éditions OCDE. <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2015-frm.be>

En Belgique, les taux d'emploi et de chômage des diplômés du supérieur sont meilleurs que la moyenne européenne

Niveau d'étude	Taux d'emploi				Taux de chômage			
	2000	2005	2010	2014	2000	2005	2010	2014
Jusqu'au 1 <sup>er</sup> degré secondaire - Belgique	64 %	57 %	56 %	52 %	17,5 %	23 %	23,4 %	24,7 %
Jusqu'au 1 <sup>er</sup> degré secondaire - moyenne européenne <sup>(1)</sup>	63 %	61 %	56 %	54 %	17,2 %	19,2 %	22,7 %	24 %
2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> degrés secondaires, 7 <sup>e</sup> professionnelle - Belgique	84 %	81 %	80 %	79 %	6,7 %	9,4 %	10,2 %	10,8 %
2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> degrés secondaires, 7 <sup>e</sup> professionnelle - moyenne européenne <sup>(1)</sup>	79 %	78 %	77 %	75 %	8,5 %	8,2 %	10,8 %	11,9 %
Supérieur - Belgique	92 %	90 %	89 %	88 %	3,3 %	4,9 %	5,1 %	5,4 %
Supérieur - moyenne européenne <sup>(1)</sup>	85 %	85 %	83 %	81 %	5,7 %	5,8 %	6,9 %	8,7 %

Sur le marché du travail, la situation se dégrade quel que soit le niveau d'études, mais beaucoup moins pour les plus diplômés.

Source : OCDE, *Regards sur l'éducation 2015* : Les indicateurs de l'OCDE, Éditions OCDE, p. 116-121

<sup>(1)</sup> Moyenne pondérée des 21 pays à la fois membres de l'Union européenne et de l'OCDE



# À PRENDRE OU À LAISSER

**Cinergie.be** propose un concours de critique de film destiné aux 17-25 ans. Sept films peuvent faire l'objet d'un texte à envoyer pour le 31 janvier. [www.cinergie.be/concours](http://www.cinergie.be/concours)

**La SCK-CEN Academy** accueille les enseignants en sciences, à Mol, les mercredi 24 février (sur le thème de l'énergie nucléaire) et 23 mars (sur les radionucléides dans l'environnement). Inscription indispensable via [bit.ly/1OzfeYb](http://bit.ly/1OzfeYb)

**GoodPlanet Actions** lance le défi aux écoles belges de passer à l'action en faveur de l'environnement lors de cinq rendez-vous thématiques. Les prochains sont centrés sur l'énergie (15 février), l'eau (22 mars) et la biodiversité (19 avril). [www.goodplanetactions.be](http://www.goodplanetactions.be)

**Le Musée du Cinquantenaire** (Musées royaux d'Art et d'Histoire) détaille son offre pédagogique sur [www.kmkg-mrah.be/fr/enseignement](http://www.kmkg-mrah.be/fr/enseignement), et notamment les animations liées à l'exposition *Sarcophagi – Sous les étoiles de Nout*, qui se tient jusqu'au 20 avril.

**Le concours de dissertation** du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, destiné aux élèves de 5<sup>e</sup> secondaire, a pour thème le multilinguisme. Six classes sélectionnées seront invitées à présenter leur projet dans l'hémicycle du Parlement. Inscription pour le 30 janvier. [bit.ly/1Y1CO1i](http://bit.ly/1Y1CO1i)

**Concours de poésie**: pour faire vivre la poésie, plusieurs acteurs organisent un concours pour les jeunes à partir de 15 ans. Thème: la première fois. Textes (deux feuillets maximum) à envoyer pour le 15 janvier à [info@theatrepoeme.be](mailto:info@theatrepoeme.be).

**Le catalogue 2015-2016 des spectacles** susceptibles de bénéficier d'une aide à la diffusion en cadre scolaire, édité par le Service général de la Création artistique du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, est disponible via [www.spectacles-ecole-catalogue.be](http://www.spectacles-ecole-catalogue.be).

**À films ouverts** est un concours de vidéos très courtes (moins d'une minute) ou courtes (une à cinq minutes) organisé par Média Animation. Thème 2016: pour l'interculturalité, contre le racisme. [www.afilmsouverts.be](http://www.afilmsouverts.be)

**Le championnat international** des jeux mathématiques et logiques se déroule en quatre phases dont la première a lieu jusqu'au 31 janvier. Il est ouvert aux élèves depuis la 3<sup>e</sup> primaire jusqu'au supérieur, mais aussi aux individuels. [www.ffjm.be](http://www.ffjm.be)

**Un salon des excursions** et voyages scolaires est organisé par les élèves de l'option Tourisme de l'Athénée royal de La Roche, le dimanche 13 mars, dans le hall sportif de l'athénée. Il est destiné principalement aux enseignants du maternel, du primaire et du secondaire.

**Girls day, Boys day** est un projet centré sur les questions de genre, d'orientation scolaire et de stéréotypes. Pour y participer avec sa classe, contacter la coordinatrice de votre province via [www.gdbd.be](http://www.gdbd.be). Inscriptions jusqu'au 11 janvier.

**Rallye-Euro** est un jeu réalisé par la Banque Nationale de Belgique pour les 9-12 ans, accompagné d'une documentation pédagogique, « École de l'Euro ». [bit.ly/1HtNjG1](http://bit.ly/1HtNjG1)

**1001 idées – Sauvons la biodiversité** est un concours lancé par le Muséum des Sciences naturelles. Les meilleures idées seront publiées et récompensées. [bit.ly/1NAGLYz](http://bit.ly/1NAGLYz)

**L'ASBL Panathlon** organise un concours d'arts graphiques axé sur le fair-play et les valeurs qui lui sont associées (respect, solidarité, engagement, etc.). Les projets sont attendus pour le 29 février. [www.panathlon.be](http://www.panathlon.be)

**ERE**. Active dans l'Éducation relative à l'Environnement, l'ASBL Empreintes propose des formations pour enseignants et animateurs sur les thèmes de la mobilité, du bruit, de l'énergie, de l'empreinte écologique ou de l'éco-consommation. [www.empreintesasbl.be](http://www.empreintesasbl.be)

**ERE bis**. La prochaine journée annuelle bruxelloise d'échanges et de réflexions en Éducation relative à l'Environnement, organisée par les équipes du Réseau IDée et de GoodPlanet, aura lieu le mardi 2 février. Son thème: « éduquer les 0-8 ans: état des lieux et méthodologies ». [www.reseau-idee.be/journees-bruxelloises](http://www.reseau-idee.be/journees-bruxelloises)

*PROF*, le magazine des professionnels de l'enseignement, est une publication du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Administration générale de l'Enseignement).

## Adresse

Magazine *PROF* - Local 5G9  
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22  
1000 - BRUXELLES  
[www.enseignement.be/prof](http://www.enseignement.be/prof)  
[prof@cfwb.be](mailto:prof@cfwb.be)  
Tél : 02 / 690 81 33  
Fax : 02 / 600 09 64

## Rédaction

Rédacteur en chef : Didier Catteau  
Journalistes : Patrick Delmée, Catherine Moreau  
Mise en pages : Olivier Vandevelle

## Comité d'accompagnement

Hafsa Ben Zouien, Alain Faure, Éric Frère, Lise-Anne Hanse, Anne Hicter, Jean-Pierre Hubin (président), Chantal Kaufmann, Jean-Michel Motte, Philippe Delfosse et Willy Wastiau.

## Vie privée

Afin d'envoyer le magazine *PROF* à ses destinataires, la Fédération Wallonie-Bruxelles (AGE) traite les données à caractère personnel suivantes: nom, adresse et numéro matricule. La Communauté française ne conserve ces données que pendant le temps nécessaire à la réalisation de l'envoi du magazine. Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, les destinataires du magazine disposent, moyennant la preuve de leur identité, d'un droit d'accès et, le cas échéant, d'un droit de rectification à l'égard des données à caractère personnel les concernant.

ISSN 2031-6295 (imprimé)

ISSN 2031-6309 (online)

© Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Tous droits réservés pour tous pays. Reproduction autorisée pour un usage en classe. Pour tout autre usage, reproduction d'extraits autorisée avec mention des sources.

## Éditeur responsable

Jean-Pierre Hubin,  
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22  
1000 BRUXELLES

## Impression

Roularta Printing S.A.

## Tirage

124 000 exemplaires, imprimés sur du papier portant le label FSC garantissant qu'il est issu de forêts bien gérées et de bois ou de fibres recyclés.

Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles  
Rue Lucien Namèche 54  
5000 NAMUR  
Tél : 0800 / 19 199  
[courrier@mediateurcfwb.be](mailto:courrier@mediateurcfwb.be)

## Erratum

C'est bien M<sup>me</sup> Lkoutbi (et non Lktoubi comme écrit par erreur dans *PROF27*), qui réalise des Twitclases avec ses élèves de 5<sup>e</sup> primaire de l'école Longchamp (Uccle).  
<http://slkoutbi.blogspot.be>, <https://twitter.com/ClasseSLkoutbi> et [www.twitclases.fr](http://www.twitclases.fr). Toutes nos excuses.

## À nos lecteurs

Pour recevoir la version électronique du magazine plutôt que sa version imprimée, envoyez-nous un courriel à [prof@cfwb.be](mailto:prof@cfwb.be) avec le nom et le numéro matricule de la personne à retirer de notre liste de destinataires.

Pour votre confort de lecture, certains liens hypertexte ont été raccourcis grâce à l'application <http://bit.ly/>. Ces liens ont été vérifiés le 10 décembre.

## À PRENDRE OU À LAISSER

**Tutorat à distance** : le CRIFA-Ulg organise un certificat d'université en Tutorat à distance (en e-learning), qui débutera en janvier. [bit.ly/1M1XXDc](http://bit.ly/1M1XXDc)

**Fruits, légumes et lait à l'école** sont deux programmes européens cofinancés par les Régions, qui octroient une aide (10,5 €/enfant) aux écoles afin de distribuer gratuitement fruits et légumes d'une part, lait d'autre part. [bit.ly/1MjWGFC](http://bit.ly/1MjWGFC) et [bit.ly/1Y1I2Kp](http://bit.ly/1Y1I2Kp) (Wallonie) ou [bit.ly/1QoZk1Q](http://bit.ly/1QoZk1Q) (Bruxelles).

**Vents d'Houyet**, qui s'est fait connaître par son projet d'éolienne des enfants en 2006, propose aujourd'hui des animations et classes vertes. [bit.ly/2OGJzrl](http://bit.ly/2OGJzrl)

**Touche pas à ma pote** est une campagne de sensibilisation au harcèlement de rue et au sexisme au quotidien. L'ASBL propose des animations en 5<sup>e</sup> ou 6<sup>e</sup> primaire des écoles bruxelloises. [contact@tpamp.be](mailto:contact@tpamp.be).

**L'Institut des vétérans** a créé [www.wardeadregister.be](http://www.wardeadregister.be), qui regroupe des données relatives à la vie civile et militaire de plus de 40 000 soldats belges tombés au combat pendant la Première Guerre mondiale. On y trouve des propositions d'exploitation pédagogique.

**Droits dans les yeux**. Amnesty International propose de sensibiliser les jeunes aux droits humains par le biais d'un concours photo assorti d'un dossier pédagogique complet et d'animations en classe. [www.droitsdanslesyeux.be](http://www.droitsdanslesyeux.be)

**Les écoles au Pass**, brochure reprenant l'ensemble des propositions pédagogiques, est téléchargeable sur [www.pass.be](http://www.pass.be) (> Je suis > Une école).

**Le projet Euregio** concerne chez nous les écoles des provinces de Liège et de Limbourg, et de la Communauté germanophone. S'adressant en priorité au fondamental, il vise à sensibiliser aux langues voisines, à promouvoir la compréhension interculturelle et, à long terme, à instaurer une mobilité de l'emploi. Deux ressources pédagogiques sont disponibles via [www.linguacluster.org](http://www.linguacluster.org). Moyennant le respect d'un cahier de charges, les écoles peuvent obtenir le label « Eurégional ». Les détails dans la circulaire 5285. [www.enseignement.be/circulaires](http://www.enseignement.be/circulaires)

**Apprendre à apprendre**. Le SIEP Charleroi propose aux élèves de secondaire des stages en méthode de travail, durant les congés scolaires. Contact : 071 / 33 12 06 ou [benedicte.monnoye@siep.be](mailto:benedicte.monnoye@siep.be)

**Oxfam-Magasins du monde** a créé une plateforme répertoriant ses outils pédagogiques sur le commerce équitable, le travail décent, l'agriculture, la consommation responsable... Ils sont disponibles gratuitement, certains uniquement en prêt. [www.outilsoxfam.be](http://www.outilsoxfam.be)

**La campagne No Hate** contre les discours de haine en ligne, initiée en 2013 par le secteur jeunesse du Conseil de l'Europe, est reconduite jusqu'en juin 2017. Dans ce cadre, l'ASBL Loupiote a aidé des élèves de l'Athénée royal Maurice Carême (Wavre) à réaliser quatre capsules vidéo écrites pour le web. [www.loupiote.be](http://www.loupiote.be)

**Slam in Dignity** est un concours organisé par Oxfam-Magasins du Monde à l'attention des classes de secondaire technique et professionnel. L'équipe de l'école qui propose le slam le plus percutant a la possibilité d'enregistrer son slam dans un studio professionnel, comme ce fut le cas en juin 2015 des élèves de 4<sup>e</sup> professionnelle de l'ITCF de Dinant. [bit.ly/1ItOrDW](http://bit.ly/1ItOrDW)

**Discrimination en milieu scolaire** : le Fonds Houtman (au sein de l'Office de la Naissance et de l'Enfance) a financé six projets de prévention de la discrimination en milieu scolaire, présentés dans *Les Cahiers du Fonds Houtman*. Un colloque sur ce thème se tiendra à Liège le 5 février. <http://fondshoutman.be/cahiers/>

**Les Auberges de Jeunesse** proposent des séjours scolaires (classes de ville et classes vertes) à Bruxelles et en Wallonie, comprenant logement, pension complète, activités (culturelles, artistiques, scientifiques, linguistiques, sportives et ludiques) et encadrement par une équipe d'animateurs. [bit.ly/1OFRq4W](http://bit.ly/1OFRq4W) (version « papier » via [jpa@lesaubergesdejeunesse.be](mailto:jpa@lesaubergesdejeunesse.be)).

**Les hommes d'argile**, film réalisé par Mourad Boucif, met en scène un jeune Marocain enrôlé de force dans l'armée française lors de la Seconde Guerre mondiale. En collaboration avec plusieurs cinémas et l'ASBL Loupiote, les classes des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés du secondaire peuvent assister gratuitement à une projection suivie d'un débat. [bit.ly/1NHsIFm](http://bit.ly/1NHsIFm)

**Les Gladiateurs - Héros du Colisée** est une exposition à voir jusqu'au 3 avril au Musée gallo-romain de Tongres. Un programme scolaire est prévu. [bit.ly/1NpOx4b](http://bit.ly/1NpOx4b)

**Le viol, une arme de terreur**, ouvrage collectif coordonné par la cellule Démocratie ou Barbarie de la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Groupe de recherche et d'information sur la paix, est centré sur cette violence extrême qui frappe l'est du Congo depuis plus de vingt ans. Un exemplaire est envoyé dans chaque établissement secondaire. Les enseignants peuvent en obtenir un exemplaire via [dob@cfwb.be](mailto:dob@cfwb.be).

**Voyage à Auschwitz-Birkenau** : le 39<sup>e</sup> voyage d'étude de la Fondation Auschwitz et la Mémoire d'Auschwitz aura lieu du 28 mars au 1<sup>er</sup> avril. [bit.ly/1MxcMPA](http://bit.ly/1MxcMPA)

**La déportation des Juifs de Belgique** fait l'objet d'un dossier pédagogique créé par le Centre d'Action laïque, construit autour de huit leçons et accompagné d'un film. [www.ladeportationdesjuifs.be](http://www.ladeportationdesjuifs.be).

## Votre Carte PROF 2016-2017



Éditée par la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis 2013, Carte PROF permet d'obtenir des avantages (gratuités et réductions) auprès de plus de 700 institutions ou sociétés partenaires.

Elle est attribuée **automatiquement et gratuitement** à tous les membres des personnels de l'enseignement en activité (hors universités) dont le traitement est pris en charge par la Fédération.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier, seule Carte PROF 2016-2017 sera valable, jusqu'au 31 décembre 2017. Les 118955 membres des personnels de l'enseignement répondant aux conditions d'octroi de Carte PROF, **qui ont perçu un salaire en septembre 2015, et sont domiciliés en Belgique**, trouveront leur carte dans l'enveloppe jointe à ce magazine.

**Si vous êtes domicilié à l'étranger**, vous la recevrez par courrier postal normal indépendamment du magazine, qui, lui, vous parvient via l'établissement scolaire où vous travaillez.

**Si votre premier salaire de l'année scolaire vous est arrivé après septembre**, et que vous répondez aux conditions d'octroi de Carte PROF, vous la recevrez par courrier postal (indépendamment du magazine) dans le mois qui suit le versement de votre premier salaire.

Tous les avantages que procure Carte PROF sont recensés sur [www.carteprof.be](http://www.carteprof.be), où l'on trouve également l'actualité des partenaires, qui se décline aussi sur la page Facebook Carte PROF.

Des questions ou suggestions ? Un seul réflexe : l'onglet « contact » sur [www.carteprof.be](http://www.carteprof.be). À défaut, [info@carteprof.be](mailto:info@carteprof.be) ou 02 / 690 82 01.



## Revivre la Bataille de Waterloo

Le Mémorial 1815, le Musée Wellington et le Dernier quartier général de Napoléon offrent déjà la gratuité aux bénéficiaires de Carte PROF. Ils s'associent pour offrir désormais le Pass 1815.

Ce Pass 1815, qu'on pourrait appeler « *la Bataille de Waterloo, intensément* », permet, par ces trois visites, de revivre la bataille mais aussi ses prémices et ses conséquences. Le visiteur comprendra pourquoi ce qui ne devait être qu'une étape dans la marche de Napoléon vers Bruxelles deviendra au fil des heures l'ultime bataille, synonyme de la fin de l'Empire.



Tous les aspects sont abordés, de la stratégie aux soins apportés aux blessés, en passant par le facteur météorologique. On comprend mieux aussi ce que Napoléon a apporté, sur le plan administratif par exemple. Des visites qui s'imposent à tout qui veut comprendre la Bataille de Waterloo, la journée étant ponctuée des deux temps forts que sont la montée de la Butte du Lion et la visite du panorama fraîchement restauré, où l'on peut désormais découvrir l'envers du décor.

► [http://carteprof.be/frme\\_view.php?fi\\_id=5850](http://carteprof.be/frme_view.php?fi_id=5850)



## Efteling est partenaire Carte PROF

Premier partenaire de Carte PROF aux Pays-Bas, Efteling est un monde enchanté qui ravira petits et grands tout au long de l'année, sans interruption. Les plus petits s'émerveilleront en parcourant le Bois des Contes tandis que les plus audacieux se risqueront dans la chute libre vers les entrailles de la terre, dans la montagne russe « Baron 1898 ». Tous se retrouveront pour l'apothéose de cette journée autour d'*Aquanura*, le plus grand show aquatique d'Europe. En hiver, le parc se pare de mille et une bougies et autres feux de joie pour que la visite puisse se poursuivre dans l'univers enchanté des lumières scintillantes. Efteling est situé à moins de deux heures de route de Bruxelles ou de Liège. Si vous souhaitez prolonger le rêve, de nombreuses possibilités d'hébergement existent sur place. L'avantage Carte PROF n'est valable que pour toute réservation en ligne (via [www.carteprof.be](http://www.carteprof.be)) et pas aux caisses du parc.

► [http://carteprof.be/frme\\_view.php?fi\\_id=5750](http://carteprof.be/frme_view.php?fi_id=5750)

CARTE  
PROF



## Entrée gratuite à la Foire du Livre

Partenaire de Carte PROF, la Foire du Livre 2016 offrira l'entrée gratuite sur présentation de Carte PROF. Près de 170 exposants vous attendront sur le site de Tour et Taxis du 18 au 22 février. La Foire du Livre, ce sont aussi plus de 1 000 rencontres et séances de dédicaces avec les auteurs, ainsi que de nombreux espaces dédiés (dont ceux consacrés à la bande dessinée, au web, à la jeunesse, à l'Europe,...).

Si le thème de l'édition 2016 n'était pas connu à l'heure de boucler cette édition, il est évident que ce rendez-vous de tous les acteurs du livre, qui propose aussi une programmation jeunesse riche en rencontres et animations, constitue une véritable boîte à idées pour les lectures des élèves.

Une réservation préalable aux animations de la Foire du Livre de Bruxelles est obligatoire afin de pouvoir assurer à chacun une visite de qualité, mais il est également possible de visiter la Foire du Livre de Bruxelles sans réservation et de participer à des activités disponibles en libre parcours (expositions, jeux de pistes,...). Pour inscrire un groupe à une activité ou rencontre, contacter [jeunesse@flb.be](mailto:jeunesse@flb.be).

Un bus historique issu des collections du Musée du Tram fera la navette entre la gare du Nord et la Foire du Livre, et est gratuit également.

Pour bénéficier de l'entrée gratuite à la Foire du Livre 2016, il faudra présenter sa Carte PROF 2016-2017 et un document à compléter, disponible via le lien ci-dessous.

► [http://carteprof.be/firme\\_view.php?fi\\_id=5747](http://carteprof.be/firme_view.php?fi_id=5747)



## « Le latin, ce n'est pas que pour les Romains »

L'Espace gallo-romain, situé à Ath, s'associe avec l'Hôpital Notre-Dame à la Rose, de Lessines, pour présenter son nouveau programme pédagogique, « le latin, ce n'est pas que pour les Romains ».

L'activité se déroule sur les deux sites (on peut facilement aller de l'un à l'autre en train) et peut être adaptée aux besoins ou aux souhaits des enseignants. Conçu initialement pour les élèves du secondaire (12-18 ans), qu'ils aient ou non la connaissance même basique du latin, ce programme peut aussi être adapté aux élèves de 6<sup>e</sup> primaire.

Cette nouvelle activité pédagogique s'ajoute aux nombreuses autres développées par l'Espace gallo-romain et l'Hôpital Notre-Dame à la Rose, tous deux partenaires de Carte PROF.

► [http://carteprof.be/firme\\_view.php?fi\\_id=2765](http://carteprof.be/firme_view.php?fi_id=2765)